

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple – un But – Une Foi

REGION DE ZIGUINCHOR

DEPARTEMENT D'OUSSOUYE



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE MLOMP OUSSOUYE

Version finale

JUIN 2018

TABLE DES MATIERES

□ SIGLE ET ABRÉVIATION.....	4
□ INTRODUCTION.....	6
I. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	7
1.1. ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS.....	8
1.2. PRÉ – DIAGNOSTIC.....	8
1.3. ATELIER DE DIAGNOSTIC.....	9
1.4. RESTITUTION DU DIAGNOSTIC.....	10
1.4. LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA CONDUITE DU PROCESSUS.....	10
II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	11
2.2. MILIEU PHYSIQUE.....	12
2.2.1 Relief et sols.....	12
2.2.2 Climat.....	13
2.2.3 Végétation et faune.....	14
2.2.4 Ressources en eau.....	15
2.3. MILIEU HUMAIN.....	16
2.3.1 Structure de la population.....	16
2.3.3 Pyramide des âges.....	16
2.3.4 Mouvement de la population.....	17
2.4 ORGANISATION SPATIALE.....	17
III. BILAN DIAGNOSTIC.....	18
3.1 ANALYSE PAR SECTEUR.....	18
3.1.1 Secteurs productifs.....	18
3.1.1.1 Agriculture.....	18
3.1.1.2 Elevage.....	20
3.1.1.3 Agroforesterie.....	21
3.1.1.4 Pêche.....	21
3.1.1.5 Artisanat.....	23
3.1.1.6 Tourisme.....	24
3.1.1.7 Industries.....	25
3.1.1.8 Mines.....	25
3.1.2 Secteurs d'Appui à la Production.....	26
3.1.2.1 Commerce.....	26
3.1.2.2 Transports.....	27
3.1.2.3 Communications et télécommunications.....	28
3.1.2.4 Energie.....	29
3.1.3.3 Institutions financières.....	30
3.1.4 Secteur Sociaux de Base.....	31
3.1.4.1 Education/Formation.....	31
3.1.4.2 Santé et Action Sociale.....	35
3.1.4.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs.....	38
3.1.4.4 Hydraulique.....	39
3.1.4.5 Assainissement.....	40
3.1.4.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie.....	41
3.2. PAIX ET COHÉSION SOCIALE.....	41
3.3 DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE.....	42
3.3.1 Les groupements de promotion féminine (GPF).....	42
3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE).....	43
3.4.3 Les associations religieuses.....	44
3.4.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC).....	45
3.4.5 Autres associations de développement communautaire.....	46
3.4.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projets ou Programmes de l'Etat).....	47
3.5 GOUVERNANCE LOCALE.....	47
3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil municipal.....	47
3.5.4 Le cadre de concertation.....	48
4.1. VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	49
4.2. OBJECTIF GLOBAL ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	49
4.2.1. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES, 2018-2023, DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	50
4.2.2. LE PLAN D' INVESTISSEMENT TRIENNAL 2018-2020 DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	65
4.2.3. LE PLAN ANNUEL D' INVESTISSEMENT 2018.....	70
4.3. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PDC.....	73
4.3.1. Principes directeurs de la mise en œuvre.....	73
4.3.2. Dispositif institutionnel de pilotage.....	74
4.3.2.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre.....	74
4.3.3. Instruments de mise en œuvre.....	76
4.3.3.1. Le Plan Annuel d' Investissement.....	76
4.3.3.2. Le cadre de Suivi Évaluation.....	76
4.3.3.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC.....	76

4.3.3.4. La méthode de gestion de l'information.....	76
4.3.3.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC.....	77
4.3.3.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre.....	77
4.3.4. Le Financement du PDC.....	77
4.3.5.1. Évaluation des coûts.....	77
4.3.4.2. Les Sources de financement.....	77
5. Annexes.....	79

☐ Sigle et Abréviation

AMA : Agence des Musulmans d'Afrique ;
AJAEDO : Association des Jeunes Agriculteurs et Eléveurs du Département d'Oussouye
AMK : Action Médicale Kassoumaye
ANCAR: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
APAC : Aire de Patrimoine Autochtone Communautaire
ANPEJ : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANRAC : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance
APE : Association des Parents d'Elèves
ARD : Agence Régionale de Développement
ARSD : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie
ASC : Association Sportive et Culturelle
ASC : Agent de Santé Communautaire
ASDI : Association Sénégalaise pour le Développement Intégré
ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale
ASUFOR : **Association des Usagers des Forages**
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CFA : Communauté Financière d'Afrique
CL : Collectivités Locales
CLCOP : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs
CLPA : Conseil Local de Pêche Artisanale
CMS : Crédit Mutuel du Sénégal
CMU : Couverture Maladie Universelle
CPA: Centre de Promotion Agricole
CR : Communauté Rurale
CTP : Comité Technique de Pilotage
CTP : Case des Tout-Petits
CTR : Comité Technique Restreint
DLD : Document des Lignes Directrices
DRDR : Direction Régionale du Développement Rural
ENDA : Environnement et Développement en Afrique
FADDO :Fond d'Appui au Développement du Département d'Oussouye
FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
GEC : Groupement d'Epargne et de Crédit
GIC : Groupement d'Intérêt Communautaire
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupements de Promotion Féminine **HI**: Handicap International
IA : Inspection d'Académie
IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale
IRD : Institut de Recherche en Développement
IREF : Inspection régionale des Eaux et Forêts
LD: Lignes Directrices
MUPROEL : Mutuelle des Professionnels de l'Elevage
MUPROP : Mutuelle des Professionnels de la Pêche
N.D : Non Disponible
OCB: Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PADERCA: Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAPEJF : Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PAOS : Plan d'Aménagement et d'Occupation des Sols
PEPAM/USAID: Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International
PIC : Plan Investissement Communal
PLD : Plan Local de Développement
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PNDL: Programme National de Développement Local
PPDC : **Projet Pour le Développement de la Casamance**
PRDI : Plan Régional de Développement Intégré

PROCAS : Programme d'Appui au Développement Socioéconomique pour la Paix en Casamance
P2RS : Programme Multinational de Renforcement et de Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PTF: Partenaires Techniques et Financiers
SDADT : Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Territorial
SENELEC : Sénégalaise de l'Electricité
SONATEL : Société Nationale des Télécommunications
SRP : Service Régional de la Planification
SRPS : Service Régional de la Prévision et de la Statistique
STD : Services Techniques Déconcentrés
UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URMECS : Union Régionale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit du Sénégal
USAID : Agence des États-Unis pour le Développement International
YMCA: Young Men's Christian Association

□ INTRODUCTION

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option s'est confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique.

En effet, la décentralisation s'affirme déjà dès le début l'indépendance en 1960, le nombre de communes passe progressivement à 37 puis à 48, tandis que les communes à statut spécial (les « communes mixtes ») disparaissent. Par ailleurs, la loi 72-25 du 25-04-1972 institue les « communautés rurales » (CR) dans le but de se rapprocher davantage l'Administration des citoyens et de créer de véritables centres de développement. Leur administration est cependant confiée à un sous-préfet. Enfin, une communauté urbaine (CU) de Dakar est créée en 1983, qui sera dissoute en 2001. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles Communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales et la loi 96-07 du 22 mars 1996 relative au transfert de compétences aux collectivités locales. La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les collectivités locales « constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques », « qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi ».

Cependant, malgré les progrès et acquis enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pèsent encore sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation. Celle-ci se heurte en effet à beaucoup de limites.

Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Dans cette perspective, l'option est prise de construire, dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, le renouveau de la modernisation de l'État, à travers une décentralisation cohérente dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Aussi, le Gouvernement envisage-t-il la refondation majeure de l'action territoriale de l'État, à travers le projet de réforme de la décentralisation. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « l'Acte III de la décentralisation », est « d'organiser le

Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

L'actuel Plan Sénégal Émergent fait ressortir la nécessité pour chaque commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de ce plan.

- ❑ Quelques étapes majeures de la décentralisation au Sénégal.

1972	Loi 72-02 du 1^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
	Loi 72-59 du 12 juin 1972 instituant une taxe rurale
1988	Arrêté 12248 du 15 octobre fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'équipement des collectivités locales, un compte d'affectation spéciale
1996	Loi 96-06 du 22 mars portant Code des collectivités locales.
	Loi 96-07 du 22 mars portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.
2002	Loi 2002-02 du 15 février instituant pour la Région les fonctions d'impulsion, de programmation et de coordination du développement local modifiant ainsi la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
2008	Loi 2008-14 du 18 mars modifiant la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (création de trois nouvelles régions).
2013	Loi n° 2013-10 du 28 décembre portant Code Général des Collectivités Locales modifiant la loi 72-02 du 1 ^{er} février 1972 portant Organisation de l'Administration territoriale (suppression de la communauté rurale et communalisation intégrale)

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La Commune de Mlomp, sur financement du PNDL et à travers l'Agence Régionale de Développement de Ziguinchor, a entrepris l'élaboration de son Plan de Développement Communal en adoptant une démarche participative qui repose sur les principes suivants :

- ❖ une réelle maîtrise locale : il est désormais clair que pour la conception et la mise en œuvre d'un programme local de développement, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par les populations concernées ;
- ❖ la responsabilité : elle doit être déterminée pour chaque intervenant. Ce principe renforce la transparence et la bonne gestion du processus ;
- ❖ la concertation afin que tous les acteurs soient associés à l'analyse des problèmes, à la définition des priorités, à la détermination des modalités d'exécution ;
- ❖ la représentation de toutes les catégories sociales de la population notamment des minorités et le genre, pour l'équité de l'exercice ;

- ❖ la promotion des capacités locales, dans le cadre de l'animation spatiale pour rendre les populations locales aptes à identifier les contraintes, à mettre en œuvre des solutions dimensionnées à leurs capacités. De même, les animateurs relais issus du milieu et ayant un itinéraire adéquat avec un encrage social avéré, sont mieux indiqués pour la production des données et l'interprétation des réalités socio – économiques de leur environnement.

A partir des principes ci- dessus, la démarche méthodologique a nécessité les étapes suivantes :

I.1. Atelier de lancement du processus

Le processus d'élaboration du PDC a officiellement démarré par un atelier de lancement tenu le 11 Avril 2017 à la Mairie de Mlomp sous la présidence du Maire et avec la participation des représentants des différents acteurs de la Commune.

Cette activité a consisté à informer les populations, les services techniques et les partenaires à la base, sur les objectifs, l'approche et les enjeux de la planification. Elle fut par ailleurs l'occasion de présenter une note d'orientation, méthodologique du processus d'élaboration du PDC. Cette rencontre de lancement a été un moment riche en échanges entre les acteurs locaux, les services techniques, les représentants de l'ARD et l'équipe de facilitateurs du processus.

1.2. Pré – diagnostic

C'est une étape de collecte de données secondaires sur la commune. Le pré – diagnostic a permis aux facilitateurs de mieux connaître la commune à travers la revue documentaire et de mieux définir les objectifs de sa mission, avant de démarrer le travail de diagnostic participatif en atelier.

- **La nature des informations collectées**

Les informations collectées portent sur la situation socio-économique et environnementale de la Commune de Mlomp. Ainsi, cette étape a permis de réactualiser les données dans le but d'établir un profil socio-économique et environnemental de la Commune.

- **Les sources d'informations**

Les sources d'information consultées sont variées. Elles sont constituées entre autres de l'ancien plan local de développement et des plans sectoriels, ainsi que du Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Territorial

d'Oussouye. En plus de ces documents de planification, d'autres documents ont été consultés. Il s'agit de différents rapports des services déconcentrés de l'État (Service de la statistique, de l'IDEN d'Oussouye, Région Médicale, Service des Pêches etc.) et les structures d'appui au développement.

Ces données ont été complétées par des enquêtes de terrain qui ont servi à l'établissement de la situation de référence de la Commune.

- **Choix et formation des animateurs**

Après le lancement du processus, un choix d'animateurs relais a été opéré sur les quatre (04) zones de la Commune avec l'aide des autorités municipales. Dès lors, une mise à niveau de ces derniers sur les techniques d'animation selon une approche participative s'imposait. Ainsi, un atelier d'échanges d'une journée a été organisé à Mlomp pour ces animateurs relais de la Commune. L'objectif étant d'arriver à une compréhension commune de la méthodologie adoptée et des outils de diagnostic et de planification proposés.

Cet atelier a permis aux participants de partager sur :

- ✓ Les techniques d'animation ;
- ✓ Les outils d'animation ;
- ✓ les attitudes et comportements de l'animateur, entre autres.

L'atelier visait aussi à doter la Commune de ressources humaines locales capables de faciliter la mobilisation et l'animation locale tout au long du processus.

1.3. Atelier de Diagnostic

Il s'agit d'un atelier de diagnostic participatif car il réunissait toutes les composantes de la population communale (jeunes, femmes, adultes, délégués de quartier, conseillers et agents municipaux, représentants d'organisations paysannes, représentantes de GPF, chefs religieux, enseignants, personnels de santé etc.). Cette étape consistait à partager d'abord les résultats du pré – diagnostic établi à travers la revue documentaire et les enquêtes menées par les animateurs relais. Ainsi, la synthèse des informations recueillies a été amendée et validée. Le zonage de la Commune a également été validé à cette occasion avec les données recueillies sur le terrain par les animateurs. Simultanément, des contributions pertinentes des participants ont été évoquées et seront prises en compte dans ce diagnostic. Ainsi, cette étape a permis aux populations d'identifier les potentialités dont regorge la Commune de Mlomp ainsi que les principales contraintes et solutions envisageables pour promouvoir le développement de la Commune. De même, elle a aidé à l'établissement par la population elle-même d'un cadre d'analyse sociale et économique de la Commune.

1.4. Restitution du Diagnostic

Cette étape s'est déroulée le 20 octobre 2017 à l'hôtel de ville de la commune, elle a regroupé une trentaine de participants membres de la CPE, des STD, de l'ARD de Ziguinchor et du comité technique régional mis en place à cet effet pour suivre et superviser le processus d'élaboration du PDC.

Cette étape a permis :

- de restituer le bilan diagnostic de la commune de Mlomp dans tous les secteurs ;
- de recueillir les observations, commentaires et rajouts des acteurs locaux sur le bilan établi au niveau de l'ensemble des secteurs de développement économique et social de la commune ; et
- d'intégrer ces observations dans le rapport diagnostic final.

1.4. Les principales difficultés rencontrées dans la conduite du processus

Les moyens financiers limités dont nous disposons font que nous ne pouvons prétendre avoir cerné l'ensemble des aspects liés à la problématique de développement socio-économique de la Commune, mais les orientations méthodologiques adoptées nous permettent de dresser ici un profil suffisamment complet, qui reflète largement la cartographie de la Commune.

En effet, l'abondance des écrits sur la Commune de Mlomp n'occulte point les difficultés relatives à:

- ✓ La dispersion des sources d'informations ;
- ✓ La mise à jour nécessaire de certaines données ;
- ✓ Le manque de centre de documentation communal ;
- ✓ L'insuffisance, voir le manque de certaines données statistiques spécifiques à la Commune, etc.

II. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MLOMP

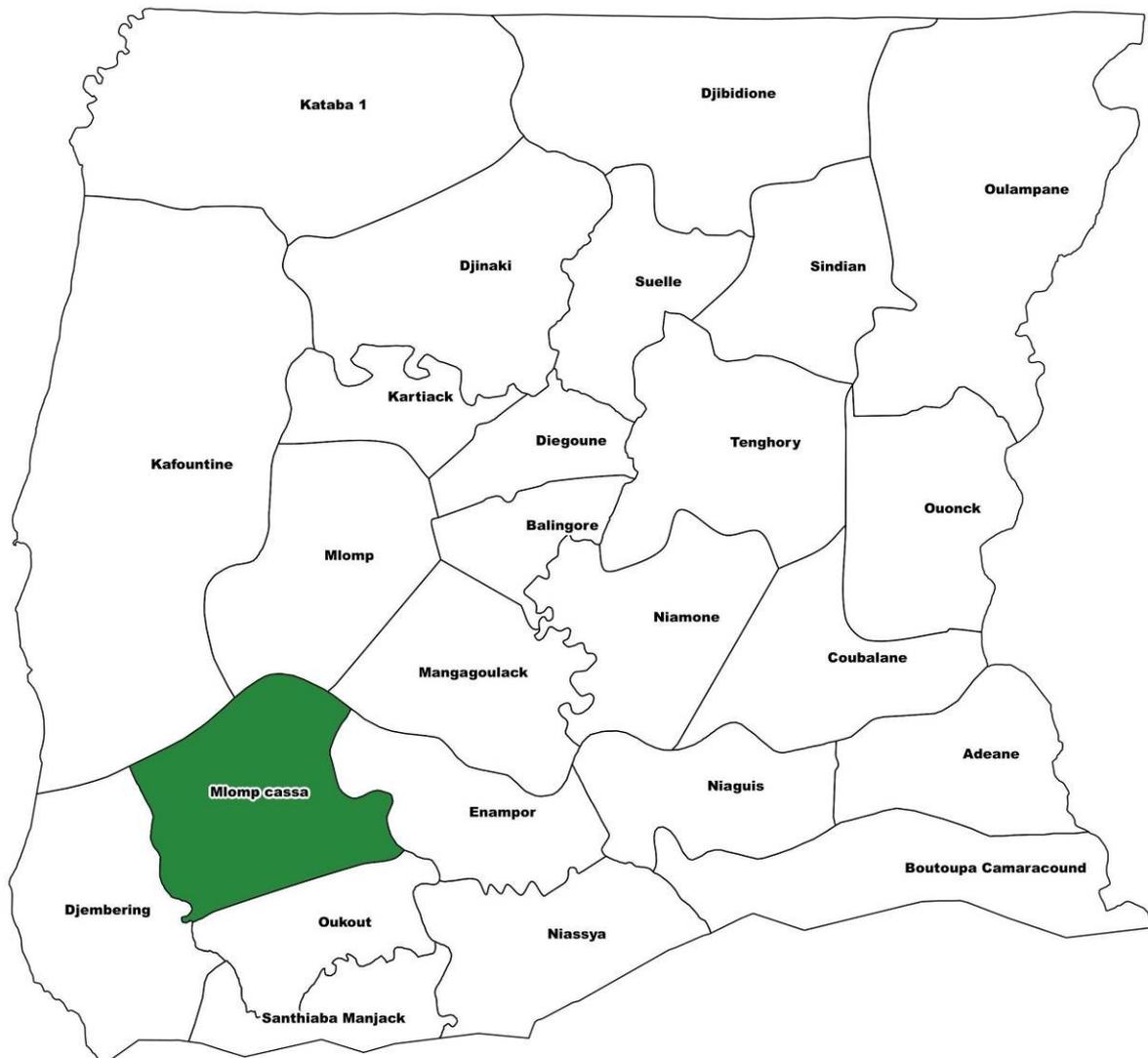
II.1. Localisation géographique

La commune de Mlomp se situe dans le Département d'Oussouye (891 Km²) et dans l'Arrondissement de Loudia Wolof (517 km²) qui compte deux Communes (Oukout et Mlomp)

La Commune de Mlomp étant la plus vaste avec 337 km², occupe 65,18% de la surface de l'arrondissement et 37,82% de celle du département.

Elle est limitée :

- Au Nord par le fleuve Casamance ;
- Au Sud par la Commune d'Oukout ;
- A l'Ouest par la Commune de Diembering ;
- A l'Est par la Commune d'Enampore



Carte 1 : localisation de la Commune de Mlomp dans la Région de Ziguinchor

2.2. Milieu physique

2.2.1 Relief et sols

Le relief est généralement plat. Le long du fleuve, le niveau est pareil à celui de la mer.

Les principaux types de sols rencontrés sont :

- les sols hydromorphes à Gley aptes à la riziculture et au maraîchage;
- les sols de bas-fonds qui sont sous l'influence de la salinisation et de milieux acidifiés (anciennes mangroves). Ces sols rizicoles sont gagnés par la remontée du sel, ce qui réduit la capacité de mise en culture des populations et nécessite une action urgente pour freiner le phénomène.
- les sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques sableux ou sols de plateau propices aux cultures sèches et rencontrés souvent en zone de formation forestière.

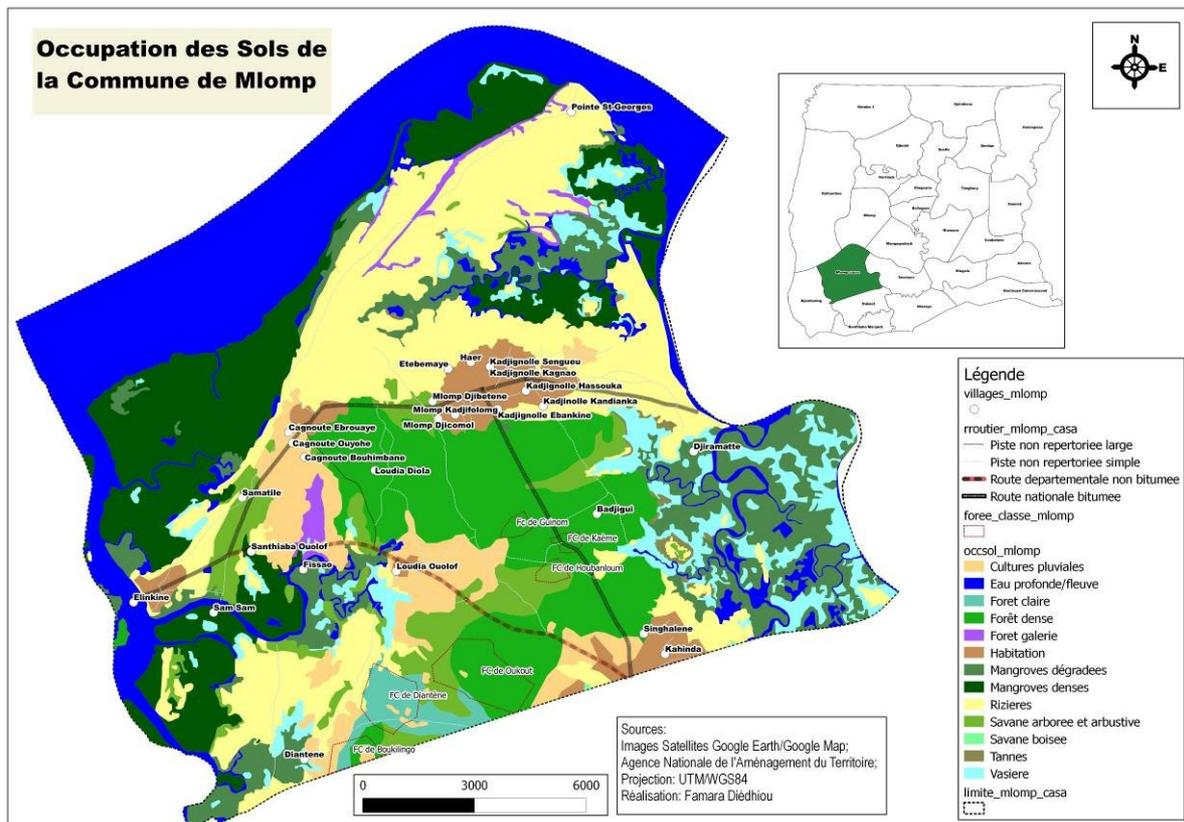
La salinisation progressive des sols et les problèmes de gestion des terres constituent un handicap aux perspectives de développement communal.

Au plan de l'occupation des sols, nous avons:■

Les plateaux : c'est la zone d'implantation des villages : Elle est propice à la culture de riz de plateau, de l'arachide, du niébé, du mil et sorgho, du maïs, etc.

Les bas-fonds ou vallées : ils sont plus bas que les plateaux et se caractérisent par un peuplement moins dense. Ils constituent un réservoir d'accumulation des eaux de pluie, ce qui les rend plus aptes à la riziculture inondée et au maraîchage en saison sèche. Dans la Zone nous avons les imbrications entre zone de mangrove, de tanne et de rizière comme à Eloudia.

La mangrove : elle occupe, le plus souvent l'aval des vallées. Ce qui favorise, à cause du déficit pluviométrique, l'avancée de la langue salée sur les terres initialement cultivées. Les palétuviers, espèce exotique s'y développent (voir la carte ci-dessous). ■



Carte 2: la situation de l'occupation des sols de la commune

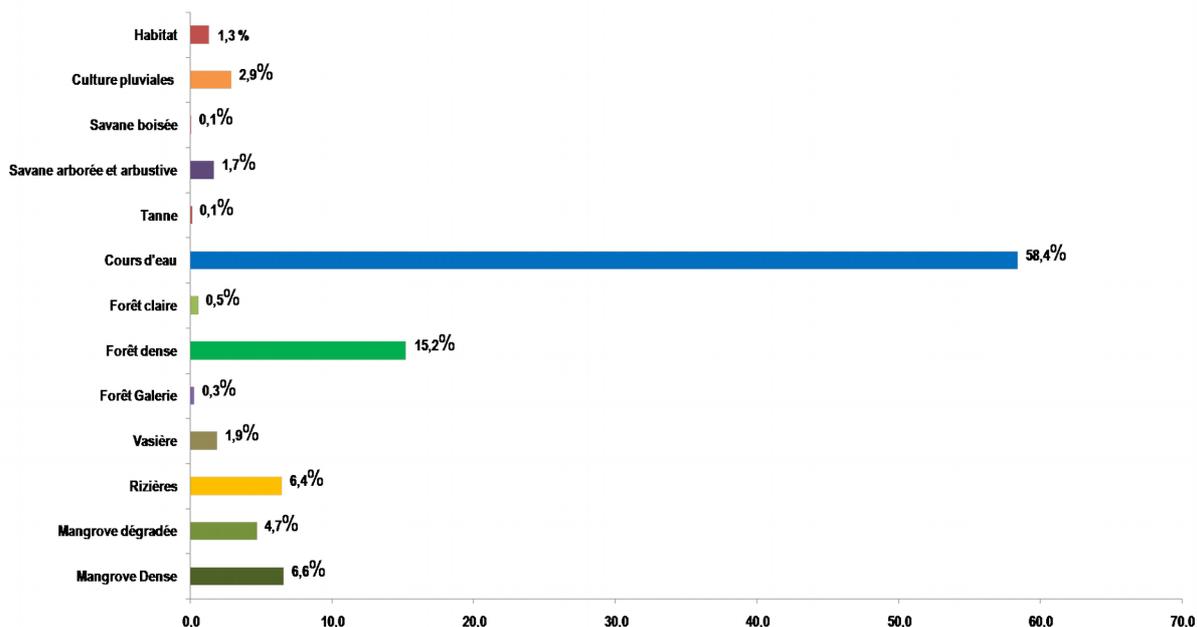


Figure 1 : le profil de l'occupation des sols

2.2.2. Climat

A l'instar des autres Régions du Sénégal, la climatologie de la Casamance dépend de la dynamique des centres d'action atmosphérique que sont, l'anticyclone des Açores et l'anticyclone saharo-libyen dans l'Atlantique nord et l'anticyclone de Sainte Hélène dans l'atlantique sud.

Le régime pluviométrique est relativement abondant (1200 à 2000 mm) selon les années. Les mois les plus pluvieux sont Juillet, Août et Septembre. La pluviométrie a connu une baisse de 25% au niveau régional entre 2012 et 2014. Cette baisse est

observée aussi dans la Commune de Mlomp. En effet, à Mlomp, la hauteur d'eau était de 1755,30 mm en 2012, 1322,40 mm en 2013 et 1314 mm en 2015 (voir les figures ci-dessous).

La température est généralement modérée avec des minima en période fraîche de 15 à 18° et des maxima en période chaude de 27 à 32°. Les mois de mars, avril et mai sont les plus chauds et le mois de janvier est le mois le plus frais (voir les figures 2 et 3). L'insolation est de 09 à 10 heures selon les périodes.

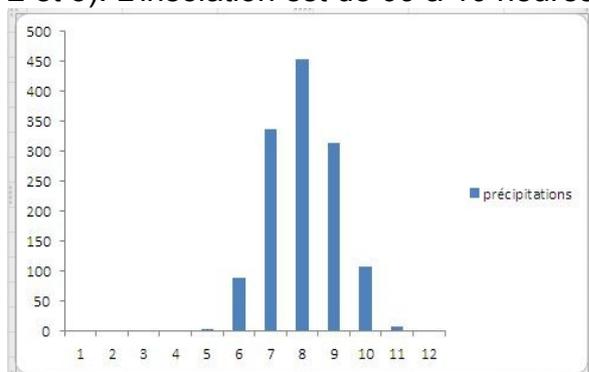


Figure 2 : la pluviométrie annuelle de la Commune

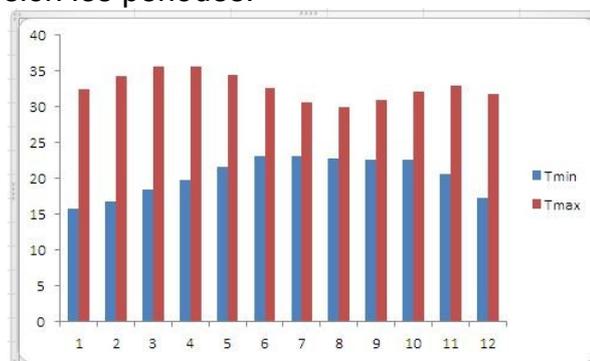
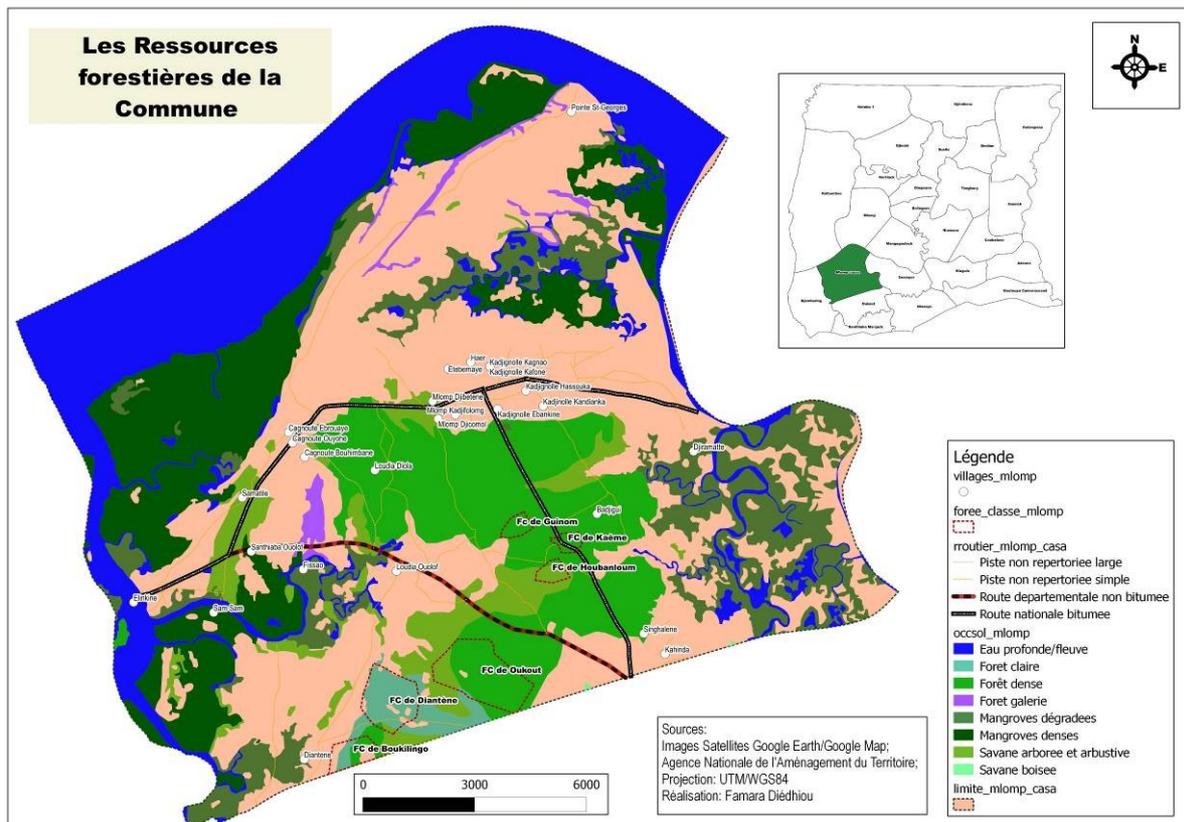


Figure 3 : les températures annuelles de la Commune

2.2.3. Végétation et faune

La végétation est très abondante et est composée de grandes espèces: fromagers, caïlcédrats, tombereaux blancs, palmiers à huiles, d'arbres à lianes etc. Le tapis herbacé est bien garni et varié, et sert de pâture au cheptel. La Commune compte plusieurs forêts classées et plusieurs bosquets sacrés jonchant les zones d'habitation. Les forêts classées les plus importantes sont les suivantes :

- la forêt classée de Djimoune: 80 ha



Carte 3 : les ressources forestières de la Commune

2.2.4 Ressources en eau

La Commune de Mlomp est bordée par le fleuve Casamance (Nord) et est infiltrée par les bolongs (Nord-Est et Ouest). Les marigots, qui sont des prolongements de la marée des principaux bolongs, sont très présents dans l'ensemble de la Commune et constituent la première cause de la montée de la langue salée qui affecte les terres et notamment les rizières.

Le niveau des nappes phréatiques change selon la position géographique du village, mais dans l'ensemble de la Commune, il s'agit, de nappes considérées comme superficielles, et qui se trouvent entre 4 et 15 mètres de profondeur. Les villages proches du fleuve ou des bolongs bénéficient de nappes moins profondes mais exposées aux risques de remontée de la langue salée et contamination de la nappe par les résidus. Les nappes se situent dans ce cas en moyenne à 4-5 mètres de profondeur en période sèche.

Concernant les villages situés à l'intérieur, la nappe se trouve normalement à 14-15 mètres de profondeur en période sèche. L'hivernage peut, cependant, faire remonter de quelques mètres le niveau de la nappe.

2.2.5 Synthèse des potentialités et contraintes naturelles

Potentialités	contraintes naturelles
<ul style="list-style-type: none"> Forte pluviosité (isohyète 1300 à 1600) 	<ul style="list-style-type: none"> État de dégradation avancée des formations

<ul style="list-style-type: none"> • Des Écosystèmes riche en faune et en flores ; • Une grande réserve d'eau de surface ; • Des réserves importantes de mangroves ; • Un relief relativement plat favorable à diverses sortes de spéculations agricoles tropicales ; 	<ul style="list-style-type: none"> • forestières naturelles du fait des coupes répétées de bois, • Régression des palmeraies naturelles à <i>Elais guineensis</i>, • Fort recul de la mangrove, du fait des coupes répétées de perches (bois de service et de feu) et de racines d'échasses (cueillette d'huitres), • Salinisation et acidification des sols, • Appauvrissement de la faune du fait de la dégradation prononcée des éco -systèmes.
---	---

2.3. Milieu humain

2.3.1 Structure de la population

La Commune de Mlomp compte 11 236 habitants, dont 5 479 femmes et 5 757 hommes selon les données du recensement de l'ANSD de 2013.

La structure par âge au niveau communal épouse dans l'ensemble, les contours de la structure par âge aux niveaux départemental, régional voir même national. L'importance des moins de 20 ans est particulièrement marquée dans la Commune malgré quelques anomalies constatées par rapport à l'allure de la pyramide.

2.3.2. Ethnies et religions

La population est essentiellement composée par l'ethnie Diola, et plus particulièrement le sous-groupe *Esulalu* du groupe *Diola-Kassa*. Quelques instituteurs ou des familles de commerçants, venus récemment, appartiennent à d'autres ethnies du Sénégal et de la sous-région.

La population se répartit entre les ethnies Diola (67,5%), Sérères (14,1%), Wolofs (6,5%), Peulhs (5%), Fankfs (4,9%) et autres (2%). Les habitants parlent le diola (leur langue maternelle pour la plupart) ainsi que le wolof (la langue dominante au Sénégal).

Les différentes religions sont l'Islam, le Christianisme et surtout la religion Traditionnelle pratiquée par la majorité de la population locale. La communauté musulmane est concentrée dans la zone d'Elinkine, le reste de la Commune est constitué d'adeptes de la religion traditionnelle et du Christianisme.

2.3.3. Pyramide des âges

La pyramide des âges de la Commune, est une pyramide typique des Communes en début de transition démographique où la fécondité est en faible baisse et la mortalité en baisse. Elle a une base large et des côtés en forte pente (voir figure ci-dessous), ce qui traduit un pourcentage important d'enfants et de jeunes, et une faible proportion de personnes âgées

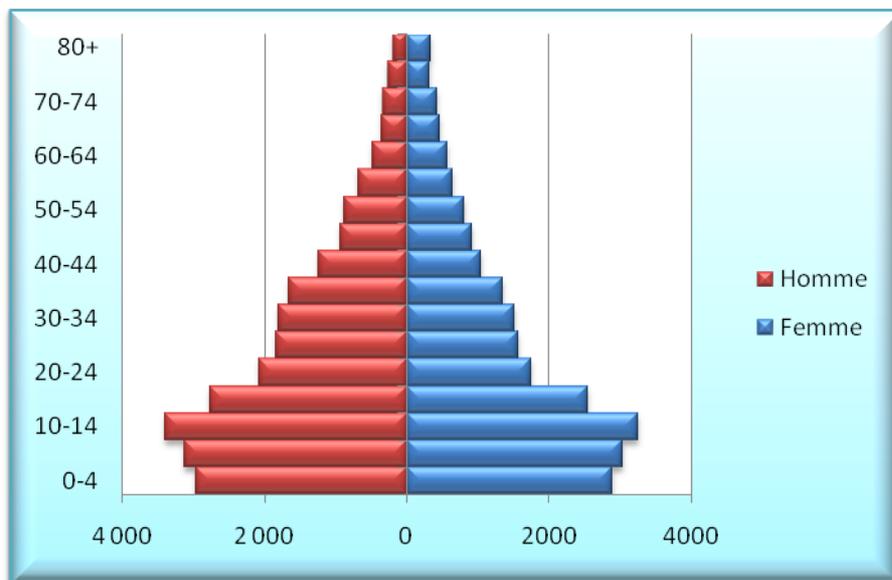


Figure 4 : Pyramide des âges du Département d'Oussouye

2.3.4. Mouvement de la population

Du fait de sa position géostratégique et de la diversité de ses ressources naturelles, la Commune de Mlomp est une plaque tournante du développement local qui attire des négociants venant des autres régions du Sénégal et de la sous-région.

Cependant, les conditions écologiques, et socio-économiques, parfois désastreuses, conjugué au manque de débouchés, ont aussi poussé les populations à inscrire la migration comme une réponse à ces contraintes. Autrement dit, cette Commune est devenue à la fois un pôle de migration, et d'immigration.

Nous notons :

- Un exode rural des jeunes vers des localités plus reculées notamment Ziguinchor, Dakar etc.;
- Une migration vers d'autres continents favorisée par la position géostratégique d'Elinkine;
- Une migration régionale et sous-régionale : on y retrouve des ressortissants de la sous-région notamment des ghanéens, maliens, des burkinabés etc.

2.4 Organisation spatiale

La Commune de Mlomp compte 24 villages répartis en zones dont les caractéristiques socio-économiques et environnementales sont plus ou moins différentes.

ZONE	Villages Concernés	Caractéristiques
ZONE I	CADJINOLLE (Kagnao, Ebankine, Kafone, Sengerew, Hassouka, Kanjanka, Djiromaïth ; Baguigui)	<ul style="list-style-type: none"> • Savane et mangrove • Animiste • Riziculture et exploitation de Vin de palme
	VILLAGE DE MLOMP (Kadjiplang, Djibeténe ; Djicomol, Haer, Etebemaye ; Pointe saint George, Mlomp; Loudia Diola)	
ZONE II	KAGNOUT (Bouhimbang, Ebrouayé, Ouyokho, Samatite, Eloudia)	

	<p>ELINKINE (Elinkine, Sam Sam ; Santhiaba, Effissao, Loudia Oulof)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de végétation avec de gros fromagers, plus une faune • Mangrove et broussaille • Animiste • Musulman, diversité ethnique, • présence de migrants • Pêche, arachide • Riziculture et exploitation de Vin de palme
--	--	--

III. BILAN DIAGNOSTIC

3.1 ANALYSE PAR SECTEUR

3.1.1 Secteurs productifs

3.1.1.1 Agriculture

La Commune de Mlomp se caractérise par des conditions pluviométriques et écologiques qui lui offrent une opportunité de diversifier ses activités agricoles. Traditionnellement, le riz est l'aliment de base des populations de la Commune de Mlomp qui restent très engagées dans la production du riz qui constitue la principale culture même si celles de l'arachide et du maïs restent intenses. Les tubercules (manioc, patate) et les légumineuses (haricots, courges) sont aussi exploités.

Il existe dans la Commune, un Centre de Promotion Agricole dont la vocation est la formation des jeunes âgés de 15 ans et plus aux métiers de l'agriculture. Malheureusement le CPA est à l'arrêt à cause notamment du retrait des partenaires, et de l'insuffisance de personnel.

L'agriculture bénéficie des interventions de nombreux partenaires comme l'ANCAR, l'AJAEDO, FADDO, PPDC etc., qui contribuent à l'amélioration du secteur dans la Commune.

Néanmoins, l'agriculture reste peu modernisée et les outils de travail utilisés demeurent rudimentaires (*Kadiandou, daba*). La traction animale y est interdite à cause du caractère sacré du bœuf.

Le développement de l'agriculture est freiné notamment par la remontée de la langue salée, l'apparition de l'oxyde ferreux due à l'utilisation de méthodes et techniques agricoles non durables, mais aussi par la destruction des cultures causée par la divagation des animaux, faute de parcours de bétail aménagé.

Sur le plan infrastructurel, les ouvrages hydroagricoles, en nombre insuffisant et d'autres non fonctionnels, tardent à répondre aux attentes des populations.

L'offre en infrastructures de stockage est très insuffisante. En effet, il n'existe dans la Commune qu'une seule unité de stockage des produits agricoles en cours de construction à Loudia Oulof et un comité de gestion a été mis en place.

La situation de l'agriculture impacte négativement sur la sécurité alimentaire des ménages et provoque le découragement des agriculteurs qui cherchent d'autres alternatives pour subvenir à leurs besoins.

Le maraîchage est aussi développé dans la Commune et est l'œuvre des femmes et quelques jeunes. Les principales spéculations sont : tomate, oignons, aubergine, piment etc, écoulés pour la plupart au marché local (Mlomp, Elinkine). Mais l'essentiel des blocs maraichers souffrent de l'insuffisance d'équipement et du manque d'eau.

Quant à l'arboriculture, elle est devenue l'activité phare dans la Commune. Les principales plantations sont les agrumes, les mangues, les anacardiens etc. Aujourd'hui, l'arboriculture constitue une alternative à la baisse drastique des rendements agricoles. Le dynamisme de l'arboriculture et les revenus qu'elle

procure, poussent les populations locales à utiliser leurs terres pour aménager des vergers (anacarde surtout). Cependant, cette filière est confrontée à l'attaque des ravageurs et au manque d'organisation des acteurs aussi bien dans la production que dans la commercialisation.

L'agriculture manque considérablement de mesures d'accompagnement adéquates pour en faire un véritable levier de développement dans la Commune. En effet, il n'existe pas d'unité industrielle fonctionnelle de grande envergure pour le stockage et la transformation des produits horticoles afin de faciliter leur commerce. Le centre Djito pour les femmes à Haer, destiné entre autres à la transformation des fruits et légumes ne fonctionne pas à cause notamment du manque d'électricité et d'équipement.

Il existe tout de même une unité de transformation des noix d'anacarde, fruits et légumes récemment réceptionnée, au niveau de la centrale solaire de la Coopérative « Kadjiokor » mais qui n'est pas encore fonctionnelle.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Arrêt du CPA • Faiblesse de la production maraichère ; • Abandon des terres ; • difficultés de commercialisation des produits agricoles et arboricoles ; • Dégradation des sols ; • Faible maîtrise de l'eau ; • Utilisation de matériel agricole rudimentaire ; • Manque d'eau dans les périmètres maraichers et arboricoles ; • Divagation des animaux ; • insuffisance d'organisation et de formation des agriculteurs ; • destruction des cultures (animaux, ravageurs) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Retrait des partenaires financiers et manque de personnel ; • Manque de parcours de bétail ; • Démarrage tardif des cultures ; • Manque de mesures d'accompagnement après distribution des semences ; • Retard dans la distribution d'intrants et semences de qualité (ANCAR et PPDC) ; • Réticence des populations à utiliser les nouvelles variétés de semences • Remontée de la langue salée ; • Actions humaines non durables (feux de brousse, défrichage abusif, manque de rotation culturale) • Insuffisance et état défectueux des ouvrages hydroagricoles • Pluviométrie aléatoire ; • Faible mécanisation de l'agriculture ; • Insuffisance de 	<ul style="list-style-type: none"> • faible niveau de formation des agriculteurs • Destruction des cultures • Baisse des surfaces emblavées ; • Baisse des rendements ; • Exode rural ; • diminution des revenus tirés des activités agricoles • Conflits agriculteurs-éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre fonctionnel le CPA (recherche de partenaires ou réorienter les objectifs du centre, appui de l'Etat) ; • Inciter les populations à utiliser le phosphogypse • Créer des pistes de production ; • Former et organiser les acteurs ; • Diversifier les cultures • Construire des barrages et digues anti-sel modernes et durables ; • Construire des ouvrages de rétention d'eau dans les périmètres maraichers et arboricoles ; • Mettre en place des unités de stockage et transformation des produits agricoles ; • Aménager des parcours de bétail • inciter les agriculteurs à clôturer leurs vergers ; • lutter contre la prolifération des insectes ;

	<ul style="list-style-type: none"> partenaire d'appui technique et financier ; Insuffisance de magasin de stockage et de transformation des produits agricoles ; Mauvaise des pistes de production ; Difficultés d'accès au crédit ; Désintéressement des jeunes ; attaques des plantes et fruits (mouches) 		<ul style="list-style-type: none"> sensibilisation des populations à utiliser les semences à hauts rendements ; accroître les activités de reboisement
--	---	--	--

3.1.1.2 Elevage

L'élevage pratiqué dans la Commune de Mlomp est de type extensif. Il est quasiment une activité menée par tous et bénéficie de divers facteurs favorables pour son développement: réseau hydrographique dense, biomasse abondante, résidus de récoltes etc. Ainsi, le cheptel est constitué du grand bétail (bovins), des petits ruminants (ovins et caprins), des porcins et de la volaille.

L'élevage garde toujours son caractère traditionnel et de prestige. C'est-à-dire qu'il a une vocation plutôt sociale qu'économique. Puisque les abattages les plus fréquents ont lieu lors des manifestations culturelles et religieuses. L'exploitation et la valorisation de l'élevage se font à travers le commerce des animaux et des produits dérivés. Malheureusement, la race bovine locale a des rendements faibles en lait et viande.

L'alimentation du bétail (eau et fourrage) est disponible en saison des pluies mais rare en saison sèche. Les abreuvoirs sensés résorber les problèmes de manque d'eau sont en nombre insuffisant. Aussi, la pratique d'un élevage contemplatif (9/12 mois environ) corrélée au manque de parcours de bétail aggrave les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Les maladies les plus fréquentes sont : le charbon, la peste, la pasteurellose, les diarrhées, les parasites etc. qui déciment le bétail et provoquent d'énormes pertes et le découragement des éleveurs.

Cette situation est aggravée par une irrégularité dans le suivi sanitaire, car il n'existe pas d'auxiliaires vétérinaires dans la Commune pour appuyer le seul vétérinaire qui officie pour tout l'arrondissement de Loudia Ouolof.

Malgré l'existence d'une miellerie fonctionnelle à Samatite, l'apiculture est faiblement pratiquée et garde toujours son caractère traditionnel. Cette filière souffre de l'insuffisance de partenaires et d'investissement pour l'équipement et la formation des apiculteurs. Pourtant, la Commune de Mlomp dispose de ressources forestières riches et variées propices au développement de l'apiculture.

■ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Difficultés d'alimentation pour le bétail (fourrage) ; 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de parcours de bétail ; Tarissement précoce 	<ul style="list-style-type: none"> Faible productivité Mort du bétail et pertes économiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> Réorganiser et moderniser le secteur ; Aménager et

<ul style="list-style-type: none"> • Faible technicité • Existence de pathologies animales ; • Insuffisance de formation et d'encadrement ; • Manque d'eau pendant la saison sèche ; • Vol de bétail • Faible pratique de l'apiculture ; • Irrégularité des soins ; • Divagation des animaux ; • Insuffisance de personnel de prise en charge sanitaire; • insuffisance de formation 	<ul style="list-style-type: none"> des marres ; • Insuffisance d'abreuvoirs ; • Cherté de l'aliment de bétail ; • Sous-équipement des apiculteurs ; • Non pratique de l'insémination artificielle ; • Manque de parcours de bétail aménagé ; • Insuffisance de partenaires ; • Manque de contrôle de la circulation du bétail dans la Commune ; • Manque de parc à vaccination ; • Inexistence de comité de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'alimentation du bétail • Conflits entre éleveurs et agriculteurs; • Faible production apicole ; • Découragement des éleveurs ; • Perte du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> augmenter les points d'eau; • Organiser régulièrement des calendriers de vaccination ; • Créer des parcours de bétail ; • Pratiquer l'insémination artificielle ; • Mettre en place des comités de vigilance ; • Renforcer les capacités des éleveurs ; • Marquer systématiquement le bétail ; • Contrôler la circulation du bétail (papier) ; • Faire une sensibilisation pour une souscription à l'assurance bétail
--	--	--	---

3.1.1.3 Agroforesterie

L'agroforesterie est très développée dans la Commune. Ce secteur bénéficie de la bonne protection des ressources forestières à cause du caractère sacré des forêts. Le principal produit est le bois de chauffe. Les produits de cueillette notamment les madd, les palmistes (huile et vin de palme) etc. sont aussi exploités et contribuent à renforcer les sources de revenus des ménages. Les feuilles et racines sont aussi utilisées pour la pharmacopée. Cependant, ces ressources sont menacées par la dégradation des ressources végétales.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de l'environnement ; • Disparition de certaines espèces végétales ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation ; • Diminution de la pluie ; • Coupes abusives de bois ; • insuffisance de structures organisées de gestion des ressources forestières; • Changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté des fruits sauvages ; • Perte de biodiversité ; • Diminution des revenus tirés des activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux protéger les ressources végétales ; • Faire un Aménagement participatif des forêts ; • Accroître les activités de reboisement et de protection des ressources forestières ;

	<ul style="list-style-type: none"> Forte régression de la mangrove 		<ul style="list-style-type: none"> Mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance du reboisement
--	---	--	--

3.1.1.4 Pêche

La commune de Mlomp développe d'importantes activités de pêche. La pêche commerciale est très développée à Elinkine qui est par ailleurs l'un des premiers ports de pêche de la région de Ziguinchor et qui, du fait de son dynamisme, attire de nombreux pêcheurs venus de l'intérieur du pays. La Pointe St George est aussi une zone de pêche très fréquentée à une certaine période de l'année.

Au niveau des autres villages, la pêche est plutôt pratiquée de manière traditionnelle dans les bolongs.

Les principales prises sont : les carpes, mullets, capitaines, barracudas etc.

Malgré l'importance de la pêche dans la Commune, celle-ci ne bénéficie pas de réels investissements. En effet, dans toute l'étendue de la Commune de Mlomp, il n'existe qu'un seul quai à Elinkine mais qui n'est pas aménagé, donc ne répond pas aux normes. En dehors des unités artisanales (Elinkine), les 25 clés de séchage en aluminium avec la coopération Espagnole et celles en bois réalisées par l'Etat mais en situation de délabrement avancée, il n'existe pas d'unité de stockage et de transformation des produits halieutiques dignes de ce nom. En effet, l'unité de froid d'Elinkine n'est plus fonctionnelle. Une autre unité de glace est en cours de construction. Il faut aussi noter l'existence de deux magasins de stockage des produits halieutiques secs pour l'hivernage.

A cela s'ajoute le manque d'eau potable dans les zones de pêche, l'évolution régressive des prises du fait de la forte salinité des eaux, de la disparition de la mangrove et de certaines espèces (« thiof »), de la surexploitation des ressources halieutiques. Cette situation précarise davantage la pêche.

Même s'il existe dans la Commune une aire marine protégée à la Pointe St George, l'APAC (Aire du Patrimoine Autochtone Communautaire), un CLPA et un service des pêches qui contribuent à la préservation des ressources halieutiques, les normes de pêche (maille des filets) et l'interdiction de pêche dans les zones de reproduction sont toujours bravées par les pêcheurs.

L'aquaculture sensée être une alternative à la diminution des ressources halieutiques n'est pas pratiquée dans la Commune malgré toutes les potentialités dont elle regorge.

■ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Diminution des mises à terre ; Difficultés d'accès à l'eau potable dans les zones de pêche ; Rareté de certaines espèces halieutiques ; Nanisme des poissons ; 	<ul style="list-style-type: none"> Surexploitation des ressources halieutiques (crevettes, poissons) ; Forte salinité des eaux ; Dégradation de la mangrove ; Non-respect des normes de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> Précarisation de la pêche artisanale ; Diminution des revenus tirés de la pêche ; Rareté de certaines espèces Exposition aux risques de maladies hydriques ; 	<ul style="list-style-type: none"> Créer un quai de pêche moderne à Elinkine Accroître la surveillance dans les zones de pêche stratégique pour un respect des normes de pêche ; Créer des zones pour l'aquaculture et chercher des

<ul style="list-style-type: none"> • Non pratique de l'aquaculture ; • Insuffisance d'infrastructures modernes d'embarquement ; • Pollution de la mer ; • Difficultés d'écoulement des produits ; • Manque d'organisation des acteurs ; • Pêche dans les zones de reproduction ; • Sous équipement des pêcheurs (pirogues, filets) ; • Insuffisance de formation ; • Difficultés d'accès aux fonds et insuffisance d'équipement (pirogues) 	<ul style="list-style-type: none"> (utilisation des filets à mailles non réglementaires) ; • Sous-équipement des pêcheurs (matériel) ; • Changement climatique ; • Embarcadères traditionnelles ; • Insuffisance d'unités de conservation (froid) et de transformation des produits halieutiques ; • Manque de dynamisme de l'APAC et du CLPA ; • Cherté du matériel de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • Non satisfaction des besoins en eau dans les zones de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> financements pour les projets ; • Veiller au respect de l'interdiction des zones de production • Redynamiser l'APAC et le CLPA • Adduction d'eau dans les zones de pêche ; • Construire des quais modernes ; • Veiller au respect des normes de pêche (mailles des filets) ; • Organiser de façon régulière des sessions de formations des acteurs ; • Accroître les activités de reboisement de la mangrove ; • Créer des zones de reproduction
---	--	---	--

3.1.1.5. Artisanat

L'artisanat est un secteur peu développé dans la Commune de Mlomp. Il est représenté par les métiers du textile et de la couture, l'alimentation, la mécanique, le bâtiment, l'artisanat d'art (poterie, vannerie, confection de sac etc.), la forge et les réparations diverses etc. Il n'existe pas de marché artisanal dans la Commune pour faciliter l'exposition et la vente des produits. L'artisanat dans la Commune de Mlomp pâtit du manque de dynamisme du tourisme mais aussi du faible niveau d'équipement et de technicité des artisans consécutif à l'insuffisance de formation, et d'investissements pour en faire un véritable levier de développement de la Commune.

Au-delà de la diversité de ses ressources végétales, la Commune abrite 03 centres de promotion sociale (centre Koukangoumé, centre des handicapés, centre Sensé) qui jouent un rôle prépondérant dans la formation mais qui sont confrontés à un problème d'équipement et de moyens adéquats pour jouer pleinement leur rôle.

On note l'organisation de certains acteurs en associations. Mais ces efforts doivent être poursuivis pour mieux organiser les acteurs de ce secteur en associations fortes, capables de porter les besoins pour développer l'artisanat.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible technicité des 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le secteur ;

fonctionnement des centres de formation ; <ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers ; Difficultés d'écoulement des produits ; Désintéressement aux activités artisanales ; Conditions de travail difficiles ; Difficultés d'organisation 	formation et mesures d'accompagnement ; <ul style="list-style-type: none"> Accès difficile au crédit et aux sources de financement ; Insuffisance de partenaires ; Tourisme peu dynamique ; Faiblesse des revenus tirés des activités artisanales ; Manque d'électricité ; Sous-équipement des centres de formation professionnelle et technique ; Non adhésion de certains aux associations ou GIE 	artisans ; <ul style="list-style-type: none"> Faible compétitivité de leurs produits ; Délaissement des activités artisanales ; Demande locale non satisfaite 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès au crédit aux financements ; Renforcer les capacités des artisans ; Aménager des espaces d'exposition des produits artisanaux (centre artisanal) ; Réhabiliter et équiper les centres ;
---	---	---	--

3.1.1.6 Tourisme

La Commune de Mlomp regorge d'énormes potentialités pour développer le tourisme. Parmi ces potentialités on peut citer : son ouverture à la mer, la diversité de ses ressources naturelles, son patrimoine culturel et historique. La Commune abrite des sites à vocation touristique tels que le fromager des esclaves, le bois sacré, le mirador des lamantins, les cases à étages en banco, l'île des oiseaux à Elinkine etc. qui sont de véritables atouts pour promouvoir le tourisme de découverte dans la Commune. Néanmoins, le tourisme est peu développé du fait notamment de l'insuffisance d'investissements et de l'exploration des opportunités offertes par le contexte local. L'environnement (insalubrité, disparition des ressources naturelles, personne peu qualifié) n'est pas propice au développement du tourisme.

Le tourisme pratiqué dans la Commune est de type villageois intégré de découverte marqué par la présence de quelques réceptifs touristiques concentrés à Elinkine et à la Pointe St George qui sont malheureusement peu fréquentés. Parmi ces réceptifs on note :

- 2 Hôtels à Djiromaït (non fonctionnel) et Elinkine ;
- 04 Campements privés dont 03 à Elinkine et 01 à la Pointe Saint Georges ;
- 01 campement villageois (Elinkine) ;
- et des restaurants.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Faible fréquentation des sites touristiques ; Tourisme villageois intégré peu développé ; 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers ; Manque d'organisation des acteurs pour un portage des leurs 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers des propriétaires des réceptifs ; Faible fréquentation ; 	<ul style="list-style-type: none"> Créer des campements villageois dans les zones à potentialités touristiques ; Faire une promotion

<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de réceptifs ; • Difficultés d'accès aux sites touristiques (Pointe St George) ; • Faible promotion du secteur ; • Non fonctionnement de certains réceptifs (l'hôtel de Djiromait et) ; • Personnel peu qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • besoins; • Insuffisance de campements villageois intégrés ; • Faible valorisation du patrimoine matériel et immatériel local (bois sacré, lutte, Mirador des lamantins ; groupes culturels) ; • Cherté du coût d'accès ; • Enclavement de certains sites touristiques ; • Manque de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des réceptifs 	<ul style="list-style-type: none"> • de la destination ; • Valoriser les produits locaux (culture, matériel, ressources naturelles) • Désenclaver et aménager le site fromager des sites historiques ; • Faire un plaidoyer pour la réouverture des réceptifs non fonctionnels ; • Créer un site web pour vendre l'image de la Commune ; • Renforcer les capacités des acteurs et personnes touristiques
---	--	---	--

3.1.1.7 Industries

La Commune de Mlomp regorge de ressources naturelles riches et variées qui peuvent être valorisées grâce à l'implantation d'unités industrielles de grande envergure et capables de valoriser tout ce potentiel. Toutefois, l'industrie ne bénéficie pas d'investissements adéquats pour soutenir les différentes activités économiques dans la Commune. Il n'existe pas d'unité industrielle fonctionnelle proprement dite. Tout au plus, la seule unité fonctionnelle est la miellerie de Samatite. L'unité de glace d'Elinkine et l'unité du centre « Djito » ne sont plus fonctionnelles. La Commune a récemment réceptionné une unité sise à la Centrale de la Coopérative « Kadjokor » pour la transformation des produits horticoles mais qui n'est pas encore fonctionnelle. Une autre unité de glace est en cours de construction à Elinkine. Cette situation ne favorise pas l'essor économique de la Commune. Cette dernière doit travailler à la réouverture des unités fermées et à renforcer l'offre en unités industrielles modernes capables de répondre aux besoins des populations locales.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse ¹ de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance d'unités industrielles de grande envergure ; • Faible valorisation des ressources locales ; • Faibles productions ; • Travail manuel dans certaines unités faute d'électricité ; • Non fonctionnement des certaines unités ; • Conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'investissements; • Insuffisance de formation des acteurs ; • Manque d'électricité dans certaines unités ; • Querelles intestines ; • Manque de moyens financiers ; • Manque 	<ul style="list-style-type: none"> • Production faible • Non fonctionnement de certaines unités industrielles faute de moyens financiers et de bonne gestion ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités de la main d'œuvre ; • Financer les projets et acteurs • Créer et équiper des unités industrielles • Faire un plaidoyer pour la réouverture des centres non fonctionnels ; • Former les acteurs à la création et gestion

difficiles ; • Main d'œuvre peu qualifiée	d'équipement; • Difficultés de management des unités		des projets ; • Densifier l'électrification
--	---	--	--

3.1.1.8 Mines

La Commune dispose d'un secteur minier peu exploité. Pourtant, il existe dans la Commune d'importantes ressources minières comme le sable et l'argile. Parmi toutes ces ressources minières, on note une prédominance de la production de sable.

Cependant, les accords trouvés entre les exploitants et les propriétaires terriens de manière verbale sans aucun contrôle du mode d'exploitation et d'étude préalable à l'implantation des carrières, expose au risque de surexploitation et de dégradation de l'environnement et d'accident. C'est ce qui explique la fermeture de la presque totalité des carrières jadis exploitées dans la commune (Elinkine 4, Samatite 1, Sam-Sam 2 etc.). Aujourd'hui, seule la carrière de Samatite est exploitée.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Manque de contrôle de l'exploitation des ressources minières 	<ul style="list-style-type: none"> Délivrance de permis de manière verbale ; faible niveau d'implication de la Commune dans l'exploitation de la ressource ; lieu non indiqué proche de la route, dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Surexploitation ; Dégradation de l'environnement ; Exposition au risque d'accident 	<ul style="list-style-type: none"> La commune doit s'impliquer pour un meilleur contrôle de l'exploitation des ressources minières

3.1.2 Secteurs d'Appui à la Production

3.1.2.1 Commerce

La Commune développe d'importantes activités de commerce portant essentiellement sur les produits de première nécessité, les produits agricoles et horticoles, les produits d'élevage, les produits halieutiques. Les produits artisanaux sont aussi vendus mais dans une moindre mesure.

La plupart des acteurs commerciaux opèrent dans l'informel et de manière dispersée. Il faut noter l'important rôle joué par les femmes, notamment dans le petit commerce, le commerce des produits halieutiques et des produits forestiers non ligneux, dont les revenus tirés de ces transactions contribuent à améliorer les conditions de vie de leurs foyers.

Le commerce est plus dynamique à Elinkine qui est par ailleurs le poumon économique de la Commune.

Mais, de manière générale, le commerce ne bénéficie pas des investissements nécessaires pour faciliter l'approvisionnement et l'écoulement des produits. En effet, il n'existe qu'un seul marché construit (Elinkine) et non fonctionnel parce qu'aménagé dans une zone inondable. Tout au plus, ce sont quelques cantines et des étales disposées de manière non organisée que l'on note le long des espaces de vente (Elinkine).

Il n'existe pas de marché hebdomadaire dans la Commune. Les populations s'approvisionnent sur place, mais aussi à partir d'Elinkine et d'Oussouye qui sont aussi les lieux d'écoulement de leurs produits.

En définitive, le commerce dans la Commune de Mlomp pâtit de l'absence de marché fonctionnel aménagé, l'insuffisance de magasins de stockage, de transformation et de conservation, par l'insuffisance de financement et d'organisation dans la commercialisation des produits qui freinent considérablement le développement du commerce dans la Commune.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés d'organisation des espaces commerciaux (marché) ; ▪ Manque de moyens financiers ▪ Déficit d'infrastructures d'appui au secteur (Marchés fonctionnels) ; ▪ Manque de maîtrise des circuits commerciaux ; ▪ Cherté des produits ▪ Pourrissement des produits ; ▪ Difficultés de collecte de taxes municipales ; ▪ Difficultés de détention de registre de commerce 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de moyens adéquats de transport des produits ; ▪ Difficultés d'accès au crédit et aux sources de financement ; ▪ Non aménagement marchés ▪ Insuffisance d'unités de stockage, conservation et de transformation des produits ; ▪ Inexistence de marché construit fonctionnel ; ▪ Inexistence de marché hebdomadaire ; ▪ Fluctuation des prix ; ▪ Réticence à la demande de crédit ; ▪ Manque d'organisation ; ▪ Taux d'intérêt élevés ; ▪ Pas de registre de commerce ▪ Pas de carte de mareyage ▪ Manque de licence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème d'écoulement des produits ▪ Approvisionnement difficile en denrées alimentaires avec les risques d'inflation ; ▪ Pertes économiques énormes ; ▪ Insalubrité ▪ Perte de recettes pour la CL 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager un marché hebdomadaire ; ▪ Construire un marché moderne dans la Commune ; ▪ Construire des unités modernes de stockage et de transformation des produits ; ▪ Organiser les acteurs par filière ; ▪ Faciliter l'accès au crédit et aux sources de financement ; ▪ Inciter les commerçants à se formaliser ; ▪ Réglementer le secteur

	de vente (alcool) ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de bloc sanitaire au marché ; ▪ Problème d'information et orientation des commerçants 		
--	--	--	--

3.1.2.2 Transports

Il existe dans la Commune de Mlomp deux routes bitumées : les axes Oussouye-Mlomp-Elinkine, Djiromaïth-Mlomp, qui facilitent le ralliement des autres villages. A part ces routes bitumées, il existe plusieurs sentiers et pistes de production qui desservent certains villages, mais qui n'ont pas bénéficié de construction et d'entretien nonobstant leur caractère économique et social important.

Les principaux moyens de transport terrestre utilisés sont les voitures, les motocycles (Jakartas), les vélos etc. Cependant les prix du transport en commun et de motocycles sont jugés élevés par les populations.

Il existe dans la Commune, une gare routière à Elinkine mais mal aménagée et ne répond pas aux normes. Par ailleurs, la Commune a mis en place un système de prélèvement des taxes pour les véhicules de transport en commun et autres véhicules stationnant dans son territoire.

Le réseau fluvial qui est un maillon essentiel pour l'unité des populations de la Commune en leur offrant d'importantes possibilités de navigation est aussi présent. L'approvisionnement en carburant est assuré par 05 Stations hors-bord dont 3 fonctionnelles à Elinkine.

Ainsi, 03 points d'embarquement sont notés dans la Commune. Il s'agit de la Pointe St George, Djiromaïth et Elinkine. Ce sont des pirogues motorisées et pirogues monoxyles, pour la plupart vétustes, mal entretenues et ne réunissent pas les meilleures conditions de sécurité qui assurent le trafic.

L'autre faiblesse du trafic fluvial est qu'il est peu maillé avec les réseaux routiers (Pointe St Georges) ce qui impacte négativement sur la mobilité des biens et des personnes.

Mais le projet de construction des axes Kagnout- Pointe St Georges, et Diakène Diola-Loudia Ouolof par l'AGETIP va contribuer à l'amélioration de la mobilité des biens et des personnes. Mais ces efforts doivent être poursuivis dans les autres villages pour une amélioration conséquente de la mobilité dans la Commune.

- Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficiles à certaines zones • Insécurité de certains moyens de transports jakartas, véhicules; • Difficultés de transport maritime (PSG) 	<ul style="list-style-type: none"> • surcharge • Insuffisance de pirogues ; • Mauvais état des pistes de production ; • Dégradation des routes intérieures pendant l'hivernage • Cherté du prix du transport ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Réurrence des accidents de jakartas ; • Réduction de la mobilité des biens et personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Désenclaver la pointe St Georges ; • Créer des pistes de production ; • Faire un plaidoyer pour une diminution des prix de transport ; • Moderniser la gare routière ;

	<ul style="list-style-type: none"> Enclavement de la Pointe St George ; 		<ul style="list-style-type: none"> Butimer la route Oussouye-Loudia-Elinkine ; Construire la route Loudia Wolof-Kagnout
--	--	--	---

3.1.2.3 Communications et télécommunications

Sur le plan de l'offre en télécommunication, on note une présence massive du réseau Orange. La couverture de Tigo est faible alors qu'Expresso est quasi inexistant. Cette situation explique les difficultés d'accès au réseau téléphonique notées par endroit. Mais les villages les plus touchés par cette problématique sont Kagnout et Loudia Diola.

La radio est accessible. Mais il n'existe pas de radio communautaire dans la Commune.

La téléphonie fixe y existe également, mais l'accès à internet est très faible.

La télévision y est relativement accessible mais limitée par le manque d'électricité dans certaines zones.

Il existe un bureau de Poste dans la Commune localisé à Elinkine.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture en réseaux mobiles ; Instabilité du réseau téléphonique ; Faible accès à l'ADSL ; Faible couverture en télévision ; Antennes mal placées (cote à cote) 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'accès à l'électricité dans certains villages ; Insuffisance d'antennes ; Non couverture par certains opérateurs par endroits ; Faible pouvoir d'achat des populations ; Inexistence de radio communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise qualité du réseau téléphonique ; Accès difficile à l'information audiovisuelle ; radioactivité 	<ul style="list-style-type: none"> Planter des antennes de tous les opérateurs pour améliorer la qualité du réseau ; Accroître l'offre en électricité ; Créer un bureau de Poste à Mlomp ; Faciliter l'accès à la 4G ; Créer une radio communautaire

3.1.2.4 Energie

La Commune de Mlomp est peu électrifiée, nonobstant les potentialités et l'importance des besoins exprimés par les populations qui continuent d'utiliser les formes d'éclairage traditionnel.

Ainsi, sur toute l'étendue du territoire communal, seuls les villages de Djiromait, Kadjifolong, Djibétène, Djicomole, Bouhimbane, Ouyoho, Ebrouaye, Samatite, Elinkine, Loudia Ouoloff sont électrifiés. Les installations d'énergie renouvelables (solaire) sont de plus en plus utilisées, mais elles sont encore marginales pour améliorer l'offre en énergie dans la Commune. Le Micro cred et le projet Allemand sur l'énergie (Bonne Energie) prévoient d'intervenir sur la fourniture des ménages en énergie propre.

De plus, l'électrification en cours des villages de Haer, Etebemaye, et toute la zone de Kadjinolle va améliorer l'accès à l'énergie dans la Commune. La Commune doit

poursuivre ses efforts pour électrifier les 6 villages non encore électrifiés (Baguigui, Loudia Diola, Effisao, Santhiaba, Sam Sam et Pointe Saint Georges). Car les difficultés d'accès à l'électricité impacte négativement sur le développement de la Commune à travers la limitation des activités économiques (pêche, unités de transformations des produits locaux etc.) et l'accès aux services sociaux de base. L'éclairage public existe à travers les villages d'Elinkine, Kagnout, Samatite, Djiromaïth, Mlomp mais la plupart des lampes ne sont pas fonctionnelles. Les autres formes d'énergie utilisées sont le gaz butane, mais surtout le charbon de bois et le bois.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile à l'énergie solaire et électrique ; • Persistance des modes d'éclairage traditionnels ; • Faible utilisation des énergies renouvelables ; • Non fonctionnement de l'éclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'électrification faible ; • Cherté de l'électricité ; • Faible pouvoir d'achat des populations ; • Cherté des factures de l'éclairage public ; • Insuffisance de moyens financiers de la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des activités économiques et accès aux services sociaux de base ; • Conditions de vies difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> • étendre le réseau électrique dans les zones non desservies ; • Accroître l'offre en énergie solaire ; • d'assurer la maintenance de l'éclairage public • faciliter l'accès aux branchements individuels d'électricité dans les quartiers périphériques et villages ; • mettre en place un programme d'éclairage public ; • étendre l'électrification

3.1.3.3 Institutions financières

Les trois (03) institutions financières répertoriées dans la Commune sont : la Poste, une mutuelle de crédit et d'épargne et l'URMECS (Union Régionale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit du Sénégal) qui sont toutes localisées à Elinkine. Ces structures offrent des services financiers de proximité tels que l'épargne, le crédit etc. Mais leur accessibilité est limitée à cause de leur éloignement par rapport aux autres localités de la Commune. Cette situation ne facilite pas l'accès à l'épargne et au crédit pour soutenir les activités des populations locales. Aussi, l'implantation d'institutions financières se heurte à un environnement social peu attrayant marqué par l'utilisation de formes d'épargne traditionnelles d'où la faible fréquentation des institutions financières.

Il existe tout de même des petits services de transfert d'argent de proximité (Wari, Orange Money) qui permettent aux populations d'effectuer des transactions sur place, mais le manque d'électricité dans certains villages freine leur pleine expansion.

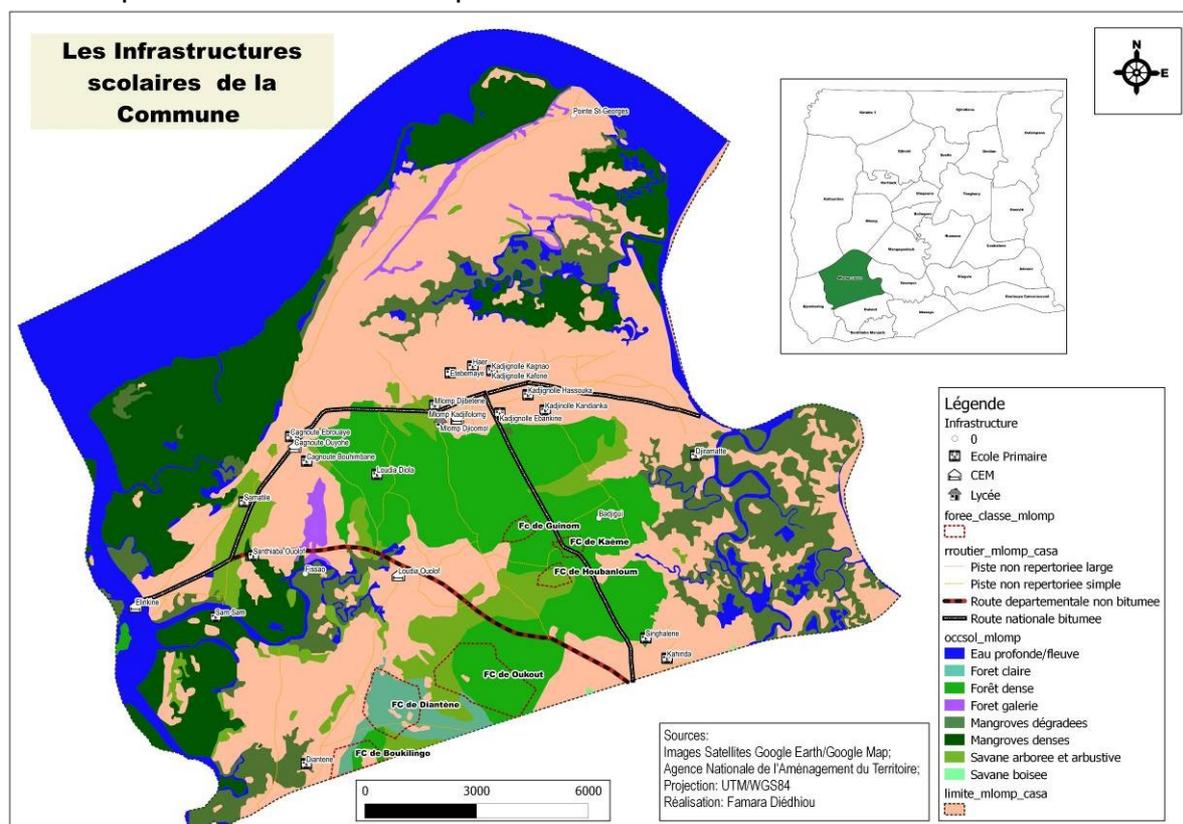
▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile au crédit et à l'épargne ; • Difficultés de remboursement des prêts ; • Manque d'électricité et internet contraignant l'installation de petits services financiers ; • Difficultés d'implantation de petits services financiers à certains endroits 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'institutions financières ; • Eloignement des institutions financières ; • Taux d'intérêt élevé ; • Réticence à la demande de prêt ; • Manque d'électricité et internet contraignant l'installation de petits services financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Persistance des formes d'épargne traditionnelles ; • Difficultés de mener des activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un plaidoyer pour l'installation de services financiers dans une zone stratégique pour une meilleure polarisation de tous les villages ; • Faciliter l'installation de petits services de transfert d'argent ; • Accroître les activités de sensibilisation pour un changement de comportement

3.1.4 Secteur Sociaux de Base

3.1.4.1 Education/Formation

La Commune de Mlomp dispose d'une bonne couverture en infrastructures scolaires. L'observation de la disposition spatiale des infrastructures d'éducation et formation montre que celle-ci est assez équilibrée.



Carte 4 : les Infrastructures scolaires de la Commune

Pour ce qui est de la **petite enfance**, la Commune de Mlomp compte 10 infrastructures d'accueil de la petite enfance dont 06 publiques et 04 privées. Les taux de fréquentation élevés dans la Commune témoignent de l'engagement des autorités et des parents dans la préscolarisation de leurs enfants. Seule la CTP de Mlomp qui est par ailleurs la plus grande de la Commune, compte un effectif pléthorique et dispose d'abris provisoires.

Tableau 1 : structures préscolaires de la Commune de Mlomp

Publics	Privés
CTP Loudia Wolof	CTP Elinkine
CTP Kadjinolle	St Eugène Elinkine
CTP Mlomp (abris provisoire)	Maternelle Catholique de Kagnout
CTP Loudia Diola	Maternelle St Joseph de Mlomp
CTP Djiromaïth	
CTP Kagnout	

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre pléthorique d'élève dans les salles (Mlomp) ; • Abris provisoire (Mlomp) ; • Difficultés conditions d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre insuffisant de salles de classes; • Manque d'équipements et de matériel dans les infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge dans les classes ; • Difficultés pour une prise en charge correcte les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître l'offre en infrastructures dans les zones non desservies ; • Renforcer l'équipement des structures existantes ; • Construire des salles de classes CTP Mlomp, de Kagnout et Kadjinolle ; •

Tout comme le préscolaire, la Commune de Mlomp bénéficie d'une bonne couverture en infrastructures scolaires à l'élémentaire. Ainsi, elle compte 14 écoles primaires d'enseignement dont 12 publiques et 2 privées et une école arabe privée à Elinkine.

Publics	Privés
Elinkine, Santhiaba, Samatite, Kagnout, Loudia Wolof, Loudia Diola, Mlomp 1 et 2 ; Pointe St Georges, Kadjinolle 1 et 2, Djiromaïth	St Eugène d'Elinkine ; St Joseph de Mlomp,

Seule l'école de Loudia Diola abrite des abris provisoires. Mais on note l'existence d'écoles avec des cycles incomplets (Djiromaïth, Santhiaba, Pointe Saint Georges, Samatite, Loudia Diola).

Les principales difficultés notées dans l'élémentaire sont relatives aux mauvaises conditions d'étude marquées par la défektivité, le manque d'équipement et de confort (salles de classes, mur de clôture, électricité etc.) dans certaines écoles. En effet, certaines écoles ne disposent pas de mur de clôture (Djiromaïth, Kadjinolle2, Mlomp2, Samatite, Pointe Saint Georges, Loudia Diola). Les écoles sont aussi exposées au risque d'insécurité et de vol car aucune école ne dispose de gardien.

Pour ce qui concerne l'accès à l'électricité, seules les écoles de Mlomp1, les écoles privées catholiques Saint Joseph, St Eugène qui sont électrifiées. Les écoles de Kagnout et Cadjinolle 1 sont électrifiées en solaire.

Par contre pour ce qui concerne l'accès à l'eau potable, on note l'existence d'un mini-forage dans chaque école sauf à la Pointe Saint George.

Enfin, les abandons scolaires liés au manque d'extrait de naissance sont récurrents dans la Commune.

Il existe tout de même des APE dynamiques et l'organisation de forum pour une amélioration de l'éducation dans la Commune.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de confort et de sécurité dans les écoles ; • Résultats scolaires en dents de scie ; • conditions d'étude difficiles ; • Vols dans les écoles ; • Elèves sans extrait de naissance ; • Abris provisoire ; • Défectuosité de certains équipements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'équipement et de confort (électricité, mur de clôture etc.); • Le manque de suivi ; • Absentéisme des enseignants et élèves ; • Abris provisoires (Loudia Diola) ; • Manque d'entretien de l'équipement scolaire ; • Inexistence de gardien dans toutes les écoles ; • Insuffisance de salles de classe ; • Non déclaration des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Fiable niveau des élèves ; • Abandons scolaires ; • Insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'initiation à l'informatique à l'école ; • Equiper les écoles ; • Construire des murs de clôture des écoles • Electrifier les écoles ; • Renforcer le processus d'encadrement et de suivi des élèves ; • Construire des salles de classes ; • Construire des puits équipés à pompe ; • mettre en place un mini forage à la Pointe St George ; • Recruter des gardiens dans les écoles ; • Inciter les parents à déclarer les enfants

Dans le **moyen et secondaire**, la Commune compte 06 établissements d'enseignement moyen et secondaire répartis comme suit :

✚ 02 privées : le collège privé catholique Calassans (Cadjinolle) et l'école Entraide de Mlomp qui comprend un lycée et collège.

✚ 04 écoles publiques dont le Lycée de Mlomp (Moyen et Secondaire), les CEM de Kagnout, Loudia Wolof, Elinkine.

Les contraintes notées à ce niveau sont l'insuffisance de salles de classes qui expliquent l'existence d'abris provisoire (CEM Loudia Ouoloff et Kagnout), d'équipement (matériel, mur de clôture etc.) le manque d'infrastructures sportives aménagées mais aussi les difficultés d'une prise en charge sociale et sanitaire. A ces difficultés, s'ajoutent les carences dans l'encadrement des élèves et la récurrence des manifestations sporadiques. Toutes ces situations ne favorisent pas de bonnes conditions d'apprentissage et se répercutent sur leur niveau et sur les résultats scolaires.

▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats scolaires en dents de scie ; Conditions d'études difficiles ; • Déperdition scolaire ; • Difficultés de prise en charge sanitaire et sociale (Lycée) ; • Difficultés de pratique de sport 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de professeurs dans certaines filières ; • La récurrence des manifestations sporadiques non contrôlées ; • Insuffisance d'équipement (eau, mur de clôture, électricité, bancs) ; • Insuffisance de salles de classes ; • Le manque de suivi des parents ; • Absence d'assistant social • Inexistence d'infrastructures sanitaires dans le Lycée ; • Inexistence de laboratoire dans le Lycée de Mlomp et de salles spécialisées dans les CEM ; • Manque d'infrastructures sportives aménagées ; • Abris provisoires (CEM Elinkine) ; • Effectifs pléthorique au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Abandons scolaires; • Récurrence des abandons scolaires ; • Les grossesses précoces 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'électrification des écoles ; • Renforcer la présence des TIC dans les écoles ; • Construire des bibliothèques modernes un centre multimédia ; • Construire un bloc administratif au lycée de Mlomp ; • Construire un bloc sanitaire au Lycée ; • Faire un plaidoyer pour le recrutement d'un assistant social ; • Aménager les terrains pour faciliter la pratique de sport ; • Construire des salles de classe et murs de clôture ; • Renforcer les initiatives de suivi et de sensibilisation des élèves et des parents ; • Construire un laboratoire ; • Délocaliser le Lycée du CEM

ALPHABETISATION

L'alphabétisation est pratiquée dans la Commune de Mlomp et est marquée par l'existence de 05 classes fonctionnelles (Djiromaith, Ebankine, Djibétene, Ebrouaye, Loudia Ouoloff). Cependant, il n'existe pas de salles spéciales dédiées à l'alphabétisation dont les cours sont dispensés dans les écoles primaires. Ce qui implique des difficultés de gestion entre directeurs des écoles et responsables des classes d'alphabétisation.

Il est donc important de construire des salles d'alphabétisation pour que celle-ci soit autonome et puisse fonctionner pleinement.

Formation professionnelle et technique

Il n'existe pas de centre de formation professionnelle et technique proprement dit dans la Commune de Mlomp. Néanmoins, on note l'existence de 03 centres de promotion sociale (« Koukangoumé », « Sensé » et Centre des handicapés) qui interviennent dans la couture et la restauration, et d'un Centre de Promotion Agricole (CPA) qui n'est pas fonctionnel. Cependant, ces centres manquent d'équipement et de soutien adéquats pour fonctionner pleinement et accroître leur offre de formation. Il faudrait donc équiper ces centres et rendre fonctionnel le CPA.

3.1.4.2 Santé et Action Sociale

Placée au cœur des Objectifs du développement Durable, la santé constitue aujourd'hui une priorité de développement pour les collectivités locales. L'amélioration de la santé des populations et des couches vulnérables est donc un défi à relever.

L'analyse du tissu sanitaire de la Commune de Mlomp montre que celle-ci bénéficie d'un bon taux de couverture sanitaire, marqué par l'existence de :

- 05 postes de santé fonctionnels (dont 1 Privé Catholique) ;
- 03 cases de santé dont une fonctionnelle ;
- 06 maternités dont 04 fonctionnelles

La Commune, en partenariat avec « Doma Doma » et AMK (Action Médicale Kassoumaye) prévoit la construction d'un cabinet dentaire à Elinkine.

Carte 5 : disposition des infrastructures sanitaires de la Commune de Mlomp

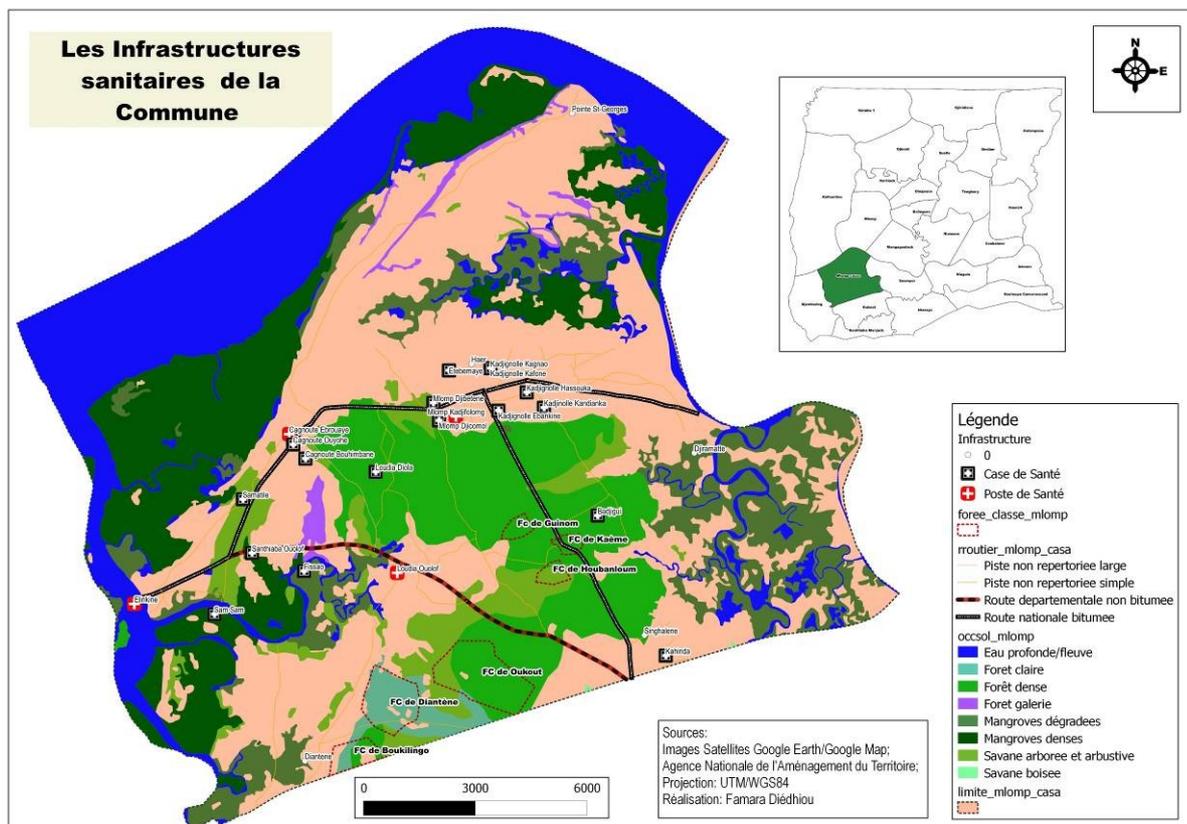


Tableau : situation des structures sanitaires de la Commune de Mlomp

LOCALITES	Postes de santé					Maternités					Cases de santé				
	Fonctionnalité		Bloc San	Pt eau	Elect.	Fonctionnalité		Bloc San.	Pt eau	Elect.	Fonctionnalité		Bloc San.	Pt eau	Elect.
	F	NF				F	NF				F	NF			
Mlomp	X		Nt	rob	Elect. Solaire	X							Nt		
Djiromaïte			Nt				X				X		Nt		
Pointe St Georges			Nt									X	Nt		
Loudia Wolof	X		Nt	Puits	Elect.	X							Nt		
Loudia Diola			Nt									X	Nt		
Kagnout	X		Nt	Rob	Elect. Solaire	X							Nt		
Elinkine	X		Nt	Puits	Elect.	X							Nt		
Cadjinolle	X		Nt	Puits	Elect.		X						Nt		
TOTAL	05	00				04	02				01	02			

NT= Néant, Elec= électricité F=Fonctionnel NF= Non fonctionnel

NB : les cases de Wendaye et Cachouane sont rattachées au Poste d'Elinkine mais appartiennent à la Commune de Diembéring sur le plan administratif

Il existe aussi une pharmacie à Elinkine.

Pour ce qui concerne le personnel de prise en charge sanitaire, on dénombre :

- 02 infirmiers d'Etat;
- 02 assistants infirmiers ;
- 04 sages-femmes d'Etat ;
- 01 pharmacien privé;
- 13 ASC
- 06 matrones ;
- 09 « Badiène gox » ;
- 38 relais ;
- 05 dépositaires pharmaceutiques

Pour ce qui concerne la logistique, on note l'inexistence d'une ambulance médicalisée dans la Commune. Les quelques voitures d'évacuation qui sont utilisées (Kadjinolle, Elinkine en panne) ne suffisent pas pour une évacuation adéquate des malades. On note aussi l'insuffisance de personnel soignant (un infirmier au poste de Cadjinolle) et communautaire (ASC), l'insuffisance d'équipement mais aussi de confort dans certaines structures sanitaires (électricité, eau potable, mur de clôture etc.). Mais la contrainte majeure dans les structures sanitaires reste le problème de logement du personnel soignant (ICP et sage-femme) qui loge dans les maternités rendant celles-ci non fonctionnelles.

Mais au-delà des infrastructures et du personnel sanitaire, il faut noter l'existence des comités de santé fonctionnels, la disponibilité du personnel communautaire (Badiène Gokh, relais, ASC) et une offre gratuite de formation pour les matrones au niveau du Centre de Santé d'Oussouye.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de sécurité; • Non fonctionnalité de plusieurs maternités ; • Difficultés de prise en charge des malades ; • Manque de motivation des agents de santé ; • difficultés d'accès à l'eau potable ; • non effectivité de la CMU 	<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de logements pour le personnel soignant (Loudia Wolof, Cadjinolle, Kagnout, Elinkine) ; • Faible plateau technique • Démotivation du personnel communautaire; • Insuffisance du personnel sanitaire et communautaire ; • Manque de sensibilisation • Manque de clôture pour certaines infrastructures (Loudia Wolof) • Insuffisance de moyens financiers des structures sanitaires ; • Manque de gardien ; • Insuffisance de points d'eau potables 	<ul style="list-style-type: none"> • faible prise en charges de besoins sanitaires des populations ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un mur de clôture du Poste de santé de Loudia Wolof ; • Construction de logements pour les ICP et Sages-femmes ; • Equiper les maternités ; • Faire un plaidoyer pour le recrutement d'un infirmier et sage-femme ; • Remplacement des batteries solaires du PS de Kagnout ; • Relever le plateau technique des structures sanitaires ; • Recruter, former et motiver des ASC ; • Accroître les activités de sensibilisation pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées ; • Electrifier les postes • Construire des murs de clôture ; • Renforcer l'accès à l'eau potable ; • Sensibiliser sur la CMU

3.1.4.3 Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs

A l'instar de la plupart des Communes, la Commune de Mlomp abrite une importante population juvénile qui joue un rôle non moins important dans le développement de sa collectivité. Aujourd'hui, cette jeunesse s'organise de mieux en mieux avec une tendance à se formaliser (associations) même si ces efforts doivent être renforcés. Cependant cette frange de la population est confrontée au manque d'emploi. Ce contexte local défavorable pousse les jeunes à migrer vers d'autres zones à la recherche de meilleures conditions de vie. Pour ceux qui sont restés, si certains ont réussi à trouver des activités génératrices de revenus, on note que l'essentiel de leurs activités tournent autour de l'organisation de tournois de foot, de lutte et d'activités sporadiques (soirées dansantes). Malgré les tentatives d'animation et d'organisation d'activités pour le développement de la Commune à travers leurs associations, les jeunes ne bénéficient pas de soutiens appropriés des autorités locales. Les subventions et équipements accordés aux activités des jeunes (étude, loisirs) sont jugés insuffisants par ces derniers.

A ces difficultés, s'ajoutent les difficultés de promotion des groupes culturels mais aussi et surtout de formation professionnelle et de partenaires pour l'encadrement et financement de leurs projets, malgré l'intervention d'organismes d'encadrement et d'accompagnement comme le PAPEJ, ANIDA, ANPEJ dont les initiatives sont jugées très insuffisantes au regard des besoins de la jeunesse.

Sur le plan des infrastructures d'épanouissement des jeunes, il existe un foyer des jeunes de Mlomp mais aussi des foyers de jeunes dans les villages. Toutefois, ces espaces d'épanouissement des jeunes sont insuffisants et pour la plupart non modernes. De plus, tous les villages ne disposent pas de foyers. En effet, seuls les villages de: Djicomol, Haer, Kadjifolong, Hassouka, Djiromait, Loudia Diola, Kagnao, Bouhimbane, Ebrouaye disposent de foyers construits. Les foyers de Kafone et Ouyoho sont en cours de construction.

Les principales disciplines sportives sont le football et la lutte. Mais la Commune ne dispose pas d'infrastructures propres pour développer le football et la lutte encore moins pour les autres disciplines sportives.

Cette situation ne favorise pas une bonne participation des jeunes au développement de la Commune.

▪ Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Faible promotion des activités des jeunes ; Violence ; Non reconnaissance ; Sous-emploi ; Querelles intestines ; Accès difficile aux sources de financement 	<ul style="list-style-type: none"> Faible exploration des opportunités économiques locales; Manque de récépissé ; Manque de formation professionnelle ; Manque d'organisation ; Difficultés de formulation de projets bancables ; 	<ul style="list-style-type: none"> Sous-emploi ; Exode rural ; pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un terrain de foot municipal ; Moderniser les foyers des jeunes (bibliothèque, internet) ; Construire un complexe sportif ; Construire un foyer pour les jeunes ; Inciter les jeunes à s'intéresser aux AGR ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de partenaires d'appui technique et financier ; • Conflits de génération ; • Difficultés de management et de gestion interne 		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux sources de financement ; • Encourager la création d'écoles de foot • Appuyer l'école de foot de Kadjinolle ; • Renforcer les capacités des leaders des associations des jeunes
--	---	--	---

3.1.4.4 Hydraulique

L'approvisionnement en eau dans la Commune de Mlomp se fait à partir des forages, des puits modernes et surtout des puits traditionnels. Il existe dans la Commune :

- 03 forages (Mlomp, Loudia Ouoloff et Kagnout) dont un fonctionnel (Mlomp). Celui de Kagnout n'est pas fonctionnel et celui de Loudia Ouoloff est en cours de construction.
- 02 Châteaux d'eau (Mlomp, Loudia Ouoloff) dont un fonctionnel (Mlomp) Loudia non fonctionnel (en construction).

L'adduction en eau potable dans la Commune est insuffisante. Dans l'ensemble, l'offre en infrastructures hydrauliques ne peut pas satisfaire les besoins des ménages aussi bien pour la consommation que pour les activités agricoles et pastorales. Seule la zone de Mlomp et le village de Djiromaith bénéficient du réseau d'adduction d'eau. Il existe des branchements à Loudia Ouoloff mais avec la construction en cours d'un forage, les branchements pourraient être étendus afin de desservir l'axe Loudia-Elinkine. Le réseau traverse la zone de Cadjinolle pour alimenter le village de Djiromaith. Il faudrait densifier le réseau pour couvrir tous les autres villages de cette zone.

Les difficultés d'accès à l'eau potable se ressentent un peu partout dans la Commune. Mais les zones de pêche notamment Elinkine et Pointe St George sont les plus touchées par ce manque d'eau et exposées en même temps aux risques de maladies hydriques liés à la remontée de la langue salée (altération de la nappe par l'insalubrité). Il faut noter que la Pointe St Georges a bénéficié récemment de la construction de 03 puits, mais elle est dépourvue d'un réseau d'adduction d'eau.

Les ASUFOR sont peu dynamiques et manquent d'organisation.

▪ Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux de couverture ; • Réseau d'adduction peu dense ; • difficultés d'accès à l'eau potable dans 	<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de forages et puits modernes ; • problèmes de maintenance et fonctionnement des forages ; • remontée de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise qualité de l'eau consommée • Abreuvement du bétail difficile • Présence de maladies liées à la consommation d'une 	<ul style="list-style-type: none"> • étendre les réseaux d'adduction ; • foncer des puits modernes • Créer des mini forages ; • Faire fonctionner les

les zones de pêche; • cout élevé de l'eau	langue salée ; • faible pouvoir d'achat des populations	certaine eau • Arrêt de fonctionnement des forages ; • Difficultés de réaliser certaines AGR	ASUFOR ; • Faire un plaidoyer pour la baisse du prix du M3 ; • Construire un château d'eau ; • Réhabiliter et/ ou construire des puits avec des pompes moteurs ; • ; • Augmenter l'offre dans les zones de pêche
--	--	--	---

3.1.4.5 Assainissement

Dans l'ensemble, le niveau d'équipement en infrastructures d'assainissement dans la Commune de Mlomp aussi bien dans les concessions et que dans les infrastructures sociales, est faible. En effet, les latrines existantes sont à dominance traditionnelles et ne respectent pas les normes d'hygiène et de construction. Toutefois les interventions de partenaires comme l'AJAEDO, FADDO, YMCA, Coopérative espagnole dans la construction de latrines améliorées dans certaines localités (Samatite, Kadjifolong, Pointe St Georges, Kafone) et l'UNICEF dans les écoles, participent à l'amélioration de l'assainissement dans la Commune. Cependant la couverture reste faible pour répondre aux besoins des populations qui jugent le coût de construction élevé. De plus les interventions doivent être élargies aux autres localités.

Il n'existe pas de système d'évacuation des eaux usées ni de gestion des ordures ménagères. Ces dernières sont soit jetées dans la nature ou soit incinérées.

▪ Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> Existence de latrines traditionnelles ; offre en latrines améliorées faible ; insalubrité 	<ul style="list-style-type: none"> Coût de construction élevé ; Faible pouvoir d'achat des populations ; Inexistence de système d'évacuation des eaux usées, des eaux de pluies ; Inexistence de système de gestion des ordures ménagères ; Inexistence de dépôt d'ordures aménagé 	<ul style="list-style-type: none"> Défécation dans la nature ; Exposition aux risques de maladies ; Contamination de la nappe ; Insalubrité 	<ul style="list-style-type: none"> inciter les programmes en charge de la construction de latrines améliorées à étendre leur réseau dans les autres villages; Construire un canal d'évacuation des eaux de pluies ; Mettre en place un système de gestion des ordures ménagères ; Aménager un dépôt d'ordures communal.

3.1.4.6 Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

On note une tendance à la hausse du nombre d'habitants dans la Commune. Cependant, le lotissement, l'électrification, l'installation d'infrastructures d'assainissement, l'adduction en eau potable ne suivent pas le rythme d'urbanisation. Ce qui impacte négativement sur le cadre de vie.

Pour ce qui concerne l'aménagement, tous les villages de la Commune ne sont ni alignés ni lotis, et la Commune ne dispose d'un PAOS. Cette situation a engendré de nombreux problèmes : occupation anarchique de l'espace, exacerbation des conflits fonciers, inondations (zone Elinkine, Bouhimbane, Djieunte, Colobane, Kadjifolong, Djicomol etc.)

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie bute sur un environnement social marqué par la persistance des modes traditionnels de gestion du foncier et la réticence des populations au lotissement.

Aujourd'hui, pour mieux se développer, la Commune de Mlomp a besoin d'évoluer dans un environnement, doté de tous les confort. Voilà pourquoi, l'aménagement de l'espace, dans une optique de valorisation du paysage et du potentiel économique doit être au cœur de la politique de la Commune.

▪ Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de gestion du foncier ; • Réticence des populations au lotissement • Inondations ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence d'un document de planification spatiale ; • Aucun village loti ni aligné ; • Inexistence d'espace vert aménagé ; • Non adhésion des populations au lotissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Inondation ; • Conflits fonciers ; • Occupation anarchique de l'espace 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un PAOS • Mettre en place un cadre de concertation pour faciliter l'adhésion des populations au lotissement ; • Aligner ou lotir les villages; • Aménager des espaces verts ; • Sensibiliser les populations pour l'acceptation de l'alignement et lotissement

3.2. Paix et cohésion sociale

On rencontre dans la Commune plusieurs types de conflits, relatifs au foncier, à l'accès et exploitation des ressources naturelles, à la divagation des animaux, les ASC etc. Mais parmi tous ces conflits, celui relatif au foncier est le plus important. Il peut concerner des individus, des familles, des villages et quartiers. Ces conflits représentent une menace réelle pour la cohésion et la stabilité sociale de la Commune.

• Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence des conflits sociaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès et contrôle du foncier et des 	<ul style="list-style-type: none"> • Délitement de la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Lotir les villages ; • Accroître les activités

<ul style="list-style-type: none"> • Conflits liés aux fonciers et contrôle des ressources naturelles; • Récurrence de la violence entre les jeunes ; • Conflits entre éleveurs et agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ressources naturelles ; • Inexistence du cadastre rural et difficultés de délimitation des limites réelles entre les villages, les quartiers ; • Absence de parcours de bétail 		<ul style="list-style-type: none"> de sensibilisation ; • Mettre en place des comités de prévention et règlement des conflits
--	--	--	---

3.3 Dynamique organisationnelle

La Commune de Mlomp compte diverses organisations communautaires de base qui jouent un rôle important dans le développement de la Commune notamment dans les secteurs sanitaires, éducatifs, économiques, sportifs et culturels.

3.3.1 Les groupements de promotion féminine (GPF)

La Commune compte 30 GPF dont les activités principales tournent autour du petit commerce, de la valorisation des produits de cueillette etc.

Ces organisations sont un moyen d'autopromotion des femmes puisqu'elles leur permettent de développer leurs propres activités économiques et d'accéder aux moyens de production et aux sources de financement. Leur nombre varie selon les villages. Si certaines sont toujours dans l'informel, d'autres tendent à se formaliser et à ouvrir des comptes bancaires. Les modes de financement des AGR sont : le crédit rotatif, les cotisations des membres, les appuis financiers de bailleurs, etc.

Il existe une plateforme des femmes de la Commune dénommée « Djito » qui dispose d'un centre du même nom pour les activités telles que la teinture, la transformation des fruits et légumes, mais ne fonctionne pas à cause du manque d'équipement adéquat et d'électricité pour faciliter le travail des femmes.

Malgré le soutien de quelques partenaires, on note une insuffisance de moyens financiers, de formation et d'équipement pour porter leurs activités.

Synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile au crédit et aux sources de financement; • Mauvaise gestion des organisations ; • Manque de temps ; 	<ul style="list-style-type: none"> insuffisance de formation ; • Insuffisance de partenaires techniques et financiers ; • Manque de matériel ; • Lourdeur des travaux domestiques ; • Manque d'eau et d'équipement dans les blocs maraichers 	<ul style="list-style-type: none"> • Dislocation et mauvais fonctionnement des certains GPF ; • Difficultés de financer leurs AGR 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des femmes ; • Mettre en place des unités industrielles capables d'accueillir des activités des femmes ; • Former les leaders en management et gestion des projets et organisations ; • Faciliter leur accès à la terre ; • Créer un cadre

			<p>pouvant attirer d'éventuels partenaires financiers et techniques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider au fonctionnement de l'unité du centre « djito » • Faciliter l'accès à l'équipement, au crédit et aux sources de financement ; • Renforcer l'équipement dans les blocs maraichers (mini forages, cloture, matériel)
--	--	--	---

3.4.2 Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

A l'échelle de la commune, il existe une trentaine de GIE (GIE de quartiers, de jeunes, de femmes, de corporation) aux ambitions parfois convergentes mais au fonctionnement différent.

Les groupements émergent généralement des quartiers, et villages avec un mode d'adhésion flexible. Il se fait le plus souvent par affinité ou par appartenance à la même famille. Les deux genres sont généralement présents mais avec une prédominance masculine.

Les groupements au-delà de l'entraide, l'objectif visé est souvent la recherche du profit à travers les activités génératrices de revenus et le développement de leur terroir. Les domaines d'intervention sont aussi diverses que variés et concernent le maraîchage, l'arboriculture, la transformation, la teinture et le petit commerce, le fumages de poisson, le mareyage.

Les financements sont acquis à partir d'un fond constitué par les membres du groupement à travers des cotisations ou par un appui financier provenant d'apport extérieur sous forme de prêt remboursable ou non remboursable.

Toutefois, en dépit de leur dynamisme et du rôle important qu'ils jouent, ces organisations connaissent des difficultés qui limitent considérablement leurs activités comme le déficit de formation, de moyens financiers, d'équipements et de matériels.

▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
-------------	--------	--------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'exercer les activités (teinture, transformation etc) • Difficultés d'écoulement des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers et matériels • Absence de marchés fonctionnels • Non planification de la production 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du pouvoir d'achat • Perte de revenus et de produits • Perte de revenus et de produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement de locaux • Appui des partenaires pour le financement des activités • Création de marché hebdomadaire • Organisation des producteurs en fédération ; • Faciliter l'écoulement des produits (transport)
---	---	--	---

3.4.3 Les associations religieuses

La commune de Mlomp compte plusieurs associations religieuses soit de confession musulmane ou chrétienne. Chaque village est organisé à travers ses Dahira, comités de Gamou, Communauté Catholique et autres associations de cultes. L'importance de l'effectif de ces associations est variable selon les localités de la Commune. Tous les genres sont représentés et regroupent aussi bien les populations des villages restées sur place que celles vivant à l'extérieur du terroir.

Les associations interviennent généralement dans l'organisation de manifestations religieuses (Gamou), entre autre la construction, la gestion et la préservation des lieux de cultes. En même temps elles s'associent dans les actions et événements des villages.

Elles financent les activités à partir des cotisations des membres et des subventions reçues de tierces personnes et de bonnes volontés, mais aussi d'organisation de petites activités génératrices de revenus (Soirées, xawaré etc.).

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de collecte des cotisations • Absence de partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation au développement de la CL 	<ul style="list-style-type: none"> • Cotisations régulières • (tous les ressortissants) • Développement d'activités génératrices de revenus ; • Appuyer les associations religieuses

3.4.4 Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)

La Commune de Mlomp compte au total 19 associations sportives culturelles. Chaque village est constitué d'une ASC. L'importance de l'effectif des membres pour

une ASC donnée dépend de la grandeur du village c'est-à-dire de sa population. Ces ASC œuvrent au développement de leur village et à l'unité des populations villageoises, cela à travers le sport et la culture. Au niveau de chaque village, il existe à l'intérieur des quartiers une association pour mener des actions d'investissement humain ou d'appui aux travaux champêtres et rizicoles.

Différentes manifestations (soirées dansantes, tournoi de foot, oscar des vacances, lutte etc.) sont organisées pour occuper les jeunes pendant les grandes vacances. Toutes les infrastructures (foyers de jeunes) permettant aux jeunes (Hommes et femmes) de s'épanouir sont en nombre insuffisant et peu modernes.

Le foot qui est l'activité phare ne bénéficie pas d'un terrain communal. L'espace dédié au terrain communal a été identifié et a fait l'objet d'une affection, cependant, son aménagement n'est pas encore effectif. Tout au plus, le terrain dans lequel se déroulent les navétanes, appartient à la Paroisse. Il n'existe pas d'infrastructures sportives pour les autres disciplines.

Il existe une école de foot à Kadjinolle qu'il faut accompagner et encourager la création d'écoles pour les autres disciplines sportives.

Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers ; • Insuffisance d'infrastructures permettant leur plein épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de collecte des cotisations • insuffisance de partenaire ; • inexistence de foyers dans certains villages ; • non modernisation des foyers ; • mauvaise gestion des organisations de jeunes ; • inexistence d'infrastructures pour les autres disciplines sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • difficultés de leurs activités • violence 	<ul style="list-style-type: none"> • moderniser les foyers des jeunes (électricité, salles multimédia) ; • construire des foyers dans les villages dépourvus • inciter les ASC à s'intéresser davantage aux activités génératrices de revenus ; • construire un terrain municipal omnisport ; • accompagner l'école de foot de Kadjinolle et encourager la création d'écoles de foot dans les autres localités

3.4.5 Autres associations de développement communautaire

Il existe dans la Commune de Mlomp d'autres types d'associations communautaires qui jouent un rôle prépondérant dans le développement de la Commune à travers divers domaines d'intervention (agriculture, accès aux services sociaux de base etc). Parmi ces associations, on peut citer entre autres : Kaïto, Djitto, Katuko la FADDO,

l'AJAEDO, l'amicale des étudiants, les amicales des ressortissants basées au Sénégal et hors du pays (Diaspora), etc.

Il existe aussi des Comités de santé, des APE, CODEC, des ASUFOR etc.

Les relations entre les acteurs sont, dans une large mesure, complémentaires et les domaines ou axes d'intervention sont variés même si on y note des chevauchements car les cibles sont parfois identiques. Les populations se trouvent, par conséquent, assez sollicitées, surtout les leaders. Ces associations jouent un rôle important dans la Commune. Elles permettent de trouver des réponses collectives aux problèmes individuels des populations.

Le Congrès est une association villageoise (disposant d'un statut juridique) de développement intervenant dans tous les secteurs de la vie socio-économique de la population. Il regroupe l'ensemble des habitants, résidents et ressortissants. Il dispose d'une Assemblée Générale qui se réunit une fois par année ou en cas de besoin (de façon extraordinaire). Il est dirigé par un bureau exécutif élu lors de l'Assemblée Générale. Le bureau se réunit périodiquement. Le congrès est structuré en sections dont le village en constitue la section locale. La création d'une section dépend du nombre de ressortissants du village dans une localité (ville en général). La cotisation des membres est la principale source de revenu du Congrès. Le montant est annuel et, selon le village, il est fixé en fonction de critères dont : le statut (travailleur, chômeur, étudiant, élève), l'âge, le sexe et parfois la section. Dans certains villages, le montant est annuel et est défini par section qui, à son tour, fixe la proportion qui revient à chaque membre.

Les **APE** constituent un appui essentiel pour le conseil communal dans la prise en charge de certaines préoccupations scolaires, telles que la construction et l'équipement de salles de classe, de latrines, la réhabilitation de salles de classes, aussi bien que la dotation de fournitures scolaires.

Le Comité Local de Pêche Artisanal et le Centre de Promotion Agricole contribuent aussi à l'organisation de ces secteurs productifs, piliers de développement au niveau local.

Les relations entre les différents acteurs sont largement dominées par l'appui institutionnel, pédagogique ou financier de la part des intervenants extérieurs, qu'ils soient régionaux ou nationaux.

- Synthèse des contraintes et solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
-------------	--------	--------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de mener les activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens financiers, d'infrastructures et d'équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible prise en charge des préoccupations des acteurs à la base 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui de partenaires nationaux et internationaux • Développer le partenariat dans le cadre de la coopération décentralisée • Acquisition de locaux fonctionnels
--	---	---	---

3.4.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projets ou Programmes de l'Etat)

La Commune de Mlomp bénéficie de l'appui d'ONG, Programmes et Projets qui interviennent dans des domaines aussi diversifiés que sont : l'agriculture, la gouvernance locale, l'accès aux services sociaux de base etc. Parmi ces organismes, on peut citer : l'ASDI, YMCA, PADERCA, PR2C, PPDC, USAID, PEPAM, IRD, ANCAR, la Coopération-Espagnole, ENDA, la CARITAS, l'UNICEF, le PAM, AMA, ASER, IDEE, GIRD, PNDL, FONGIP etc.

Ces projets et programmes interviennent pour la plupart dans les domaines de l'éducation, santé, l'hydraulique, l'agriculture, la gouvernance locale etc.

Si certains organismes d'appui travaillent de concert avec les autorités municipales, d'autres agissent de manière directe. Ainsi, les autorités peinent toujours à maîtriser les interventions de ces organisations d'appui et à capitaliser leurs interventions. Cette situation ne favorise pas un bon suivi et évaluation des actions de ces organisations au niveau locales.

3.5 Gouvernance Locale

3.5.1 Diagnostic institutionnel du Conseil municipal

Le conseil municipal de la Commune de Mlomp compte 40 membres dont 19 femmes (voire la liste en annexe). On y note une présence assez importante de fonctionnaires, cependant leur régularité aux réunions du conseil n'est pas assurée du fait de l'éloignement de leur lieu de travail par rapport à la Commune (certains conseillers travaillent dans d'autres régions du pays)

3.5.2. Le service technique

Les services techniques de la Commune de Mlomp sont composés de 09 agents dont :

- 01 Secrétaire municipal ;
- 03 Agents d'Etat Civil ;
- 01 Chauffeur ;
- 01 Technicienne de surface ;

- 03 collecteurs de recettes dont 02 à Mlomp pour les « horaires » et autres véhicules automobiles, et 01 à Elinkine qui n'est pas opérationnel.

3.5.3. Le budget

Réalisations budgétaires des trois derniers exercices

Section	Gestion 2014	Gestion 2015	Gestion 2016
Fonctionnement	26 100 812	20 779 301	27 432 612
Investissement	34 960 999	24 027 650	18 929 669
Total	61 061 811	44 806 951	46 929 669

Le budget de la commune a connu une baisse de 14 132 142 entre 2014 et 2016. ce qui signifie que l'équipe municipale actuelle doit faire beaucoup d'efforts dans la mobilisation des ressources, tant internes qu'externes, pour pouvoir prendre en charge correctement les besoins exprimés par les populations dans le PDC.

3.5.4 Le cadre de concertation

Le cadre de concertation compte 56 membres répartis dans un bureau de 09 membres et 06 comités :

- ✓ accès au service sociaux de base (11 membres) ;
- ✓ filières et activités génératrices de revenus (08 membres);
- ✓ environnement et gestion des ressources naturelles (07 membres)
- ✓ communication, animation et formation (07 membres);
- ✓ Paix, prévention et gestion des conflits (15 membres);
- ✓ coopération décentralisée (08 membres).

La composition des comités prend en compte différentes couches sociales et des niveaux d'étude différents capables de traiter les questions locales.

Cependant, ces comités restent peu dynamiques. En effet, la plupart de ces comités ne se réunissent que pour traiter des questions ponctuelles. Il est nécessaire, pour la CL, de sensibiliser les comités sur l'importance du rôle qu'elles doivent jouer pour assurer leur fonctionnalité et de se positionner comme des instances de propositions par rapport aux questions de développement de la Commune.

IV- PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

4.1. Vision de développement de la Commune de Mlomp

Les acteurs de la Commune de Mlomp, au regard du bilan diagnostic élaboré de manière participative, retiennent comme vision de développement local : Faire de la Commune de Mlomp un pôle stratégique de développement agro industriel

(transformation des fruits et légumes), touristique et de pêche (développement de la pêche et transformation des produits halieutiques).

4.2. Objectif global et Orientations stratégiques de Développement de la Commune de Mlomp

Il s'agira de développer les activités agro industrielles, la pêche et le tourisme dans la Commune, mais aussi les services sociaux de base et valoriser les compétences humaines.

La Commune de Mlomp ambitionne d'occuper une place importante dans la mise en œuvre du Plan Départemental de Développement d'Oussouye. Elle fonde son ambition d'émergence sur son important potentiel agricole (cultures céréalières et de rente, arboriculture dont l'anacarde, maraîchage), en ressources halieutiques, qui offre des opportunités de transformation industrielle capables de contribuer substantiellement à l'approvisionnement des centres urbains nationaux et sous régionaux, et à l'export, mais aussi sur son environnement physique propice au développement d'un tourisme de découverte de positionnement international.

L'objectif global est décliné dans le Plan d'Actions Prioritaires en Trois Orientations Stratégiques (ou axes) : (i) Une croissance économique à l'échelle communale, (ii) Des services communaux fonctionnels et de qualité (iii) Une gouvernance locale efficace pour une meilleure gestion du développement de la Commune et des équilibres sociaux

Ces orientations sont déclinées en objectifs spécifiques sectoriels, et pour chaque objectif spécifique sectoriel en lignes d'actions à mener avec un échéancier.

4.2.1. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES, 2018-2023, DE LA COMMUNE DE MLOMP

Orientation stratégique N°1 : Une croissance économique à l'échelle communale											
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier					
						2018	2019	2020	2021	2022	2023
Agriculture	OS1 : Moderniser l'agriculture et les techniques culturales	Sensibiliser les populations sur l'utilisation du phosphogypse	Commune	IMP DRDR	2 000 000	x	x	x	x	x	x
		Construire et équiper des unités de stockage et de transformation des produits agricoles	Cagnout	PPDC	37 500 000			x			
			Cadjinolle	PPDC	37 500 000		x				
		Equiper les petites unités de transformation de fruits, de légumes et d'anacardes existantes (TPE)	Mlomp		25 000 000	x					
		Construire des industrielles moyennes (PMI) de transformation des produits agricoles	Djiito Mlomp , Kadiokor , Elinkine		PM	x	x	x			
		Sensibiliser, inciter les agriculteurs à clôturer leurs vergers	Commune		PM	x					

		Faire le plaidoyer pour rendre fonctionnel le CPA (recherche de partenaires ou réorienter les objectifs du centre)	Commune		PM	x						
OS2 : Augmenter la production rizicole de la Commune	Construire des barrages et digues anti-sel modernes et durables	Elinkine, Cagnout, Samatite, Loudia Ouoloff		120 000 000			x					
		Cadjinolle, Mlomp, Djiromaite		130 000 000	X							
	Construire des ouvrages de rétention d'eau autour des périmètres maraîchers et arboricoles	Commune		100 000 000	x	x	x					
	Lutter contre la prolifération des insectes ravageurs	Commune		PM	x	x	x	x	x	x		
	Construction d'un périmètre horticole de 12 ha	Mlomp Haer		PM	x							
OS3 : Organiser le secteur et améliorer le système de commercialisation des produits	Créer des pistes de production	Cagnout- Pointe St Georges, -		PM		x						
		Diakène Diola-Diantène-Gnalobodj- Loudia Ouoloff		PM	x							
		Loudia Ouoloff-Loudia Diola-Cagnout		PM	x							
		Kadjifolong-Pointe St Georges		PM								x
		Cadjinolle-katétène		PM						x		
		Kafone-Baguigui		PM				x				
		Loudia Ouoloff-Kadioukerdo-Mlomp		PM							x	
		Djicomol-Bégné		PM							x	
		Commune		PM			x	x	x	x	x	x

		Sensibiliser sur le remembrement nécessaire des terres pour faciliter l'utilisation des techniques modernes d'agriculture (mécanisation progressive)	Elinkine, loudia Ouoloff et Djiromaite		PM	x						
		Former et organiser les agriculteurs	Commune		5 000 000		x	x	x	x	x	
		Réhabiliter les blocs maraîchers	Commune		PM	x	x	x				
Elevage	OS1 : Moderniser la pratique de l'élevage dans la Commune	Améliorer le suivi vétérinaire	Commune		PM	X						
		Renforcer les capacités des éleveurs	Commune		5 000 000	x						
		Augmenter et construire les points d'eau et des abreuvoirs	Pointe St Georges, Kadjifolong, Djicomol, Haer		4 000 000	x						
			Loudia Ouoloff, kafone, Sagueur, Cagnout, Baguigui, loudia Diola, Djiromait, kagnao, Hassouka, Samatite, Elinkine		12 000 000		x					
	OS2 : Améliorer la qualité du cheptel	Pratiquer l'insémination artificielle et disposer de géniteurs	Commune	Service élevage	5 000 000	x	x	x	x	x	x	x
		Approvisionner le magasin d'aliment de bétail et produits Vétérinaires	Haer	GRDR	3 000 000	x						
		Créer un parc de vaccination	Kadjifolong (Dihameuk)		PM	x						
		Organiser régulièrement des campagnes de vaccination et de suivi	Commune		PM	x	x	x	x	x	x	x

	OS3 : Sécuriser le bétail	Mettre en place des comités villageois de veille et d'alerte contre les vols de bétail	Commune		PM	x							
		Organiser une campagne de marquage de bétail	Commune		PM	x							
		Aménager des parcours de bétail	Commune		5 000 000	x	x	x					
Agroforesterie	OS1 : Restaurer et protéger la forêt et les ressources forestières	Faire un Aménagement participatif des forêts	Commune		30 000 000							x	
		Créer une pépinière communal	Commune		5 000 000	x							
		Reboiser la mangrove	Kafone, Kagnao, Kadjifolong, hassouka, Djicomol, Elinkine, Cagnout, Djiromaite		3 000 000	x	x	x	x	x	x	x	
		Mener des campagnes de sensibilisation sur l'importance du reboisement	Commune		2 000 000	x	x	x	x	x	x	x	
		Redynamiser les comités de vigilance	Commune		3 000 000	x							
Pêche	OS1 : Promouvoir l'activité de pêche et faciliter l'écoulement des produits halieutiques	Construire des infrastructures structurantes dans le quai de pêche (usine de glace, claires de séchage solaires)	Elinkine		20 000 000	x							
		Redynamiser les APAC (Aires du Patrimoine Autochtone Communautaire)	Commune		PM	x							
		Construire des unités industrielles de transformation des produits halieutiques	Djiito, Mlomp, Kadiokor, Elinkine		PM	x	x	x					

		Sensibiliser les acteurs sur le respect de la réglementation (mailles des filets...)	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
	OS2 : Contrôler la pratique de la pêche et restaurer l'écosystème aquatique	Accroître les activités de reboisement de la mangrove	Commune		3 000 000	x	x	x	x	x	x
		Sécuriser le circuit de mobilité des lamantins blancs au-delà de Pointe Saint Georges	Djiromaite, Kanoupa, Elinkine		PM	x	x	x	x	x	x
		Accompagner les initiatives d'aménagements de bassins aquacoles	Sam Sam		PM	x					
			Kafone, Samatite		PM		x				
	Cagnoute, kagnao			PM				x			
Artisanat	OS1 : Valoriser l'Artisanat local	Aménager et équiper un espace de production, d'exposition et de vente de produits artisanaux	Mlomp		2 000 000		x				
		Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs par des formations	Commune		5 000 000	x					
		Rendre plus visible le musée	Djicomol		1 500 000	x					
		Faciliter aux artisans l'accès aux financements	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
		Former et encadrer de façon continue les artisans	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
		Equiper le centre de couture et de tissage des personnes vivant avec handicap	Mlomp		PM		x				
		Réhabiliter la toiture et équiper le centre des femmes de Djiito	Mlomp		15 000 000		x				
					Mlomp Djicomol		5 000 000		x		
		Aménager le site historique des fromagers									

Tourisme	OS1: Développer le tourisme et la culture et promouvoir la destination	Créer un site web pour la promotion en ligne des offres touristiques de la Commune	Commune	ARD	500 000	x					
		Faire un plaidoyer pour la finalisation du projet hôtelier de Djiromait	Djiromait	Etat/Ministère du tourisme	PM	x					
		Réhabiliter le Campement de la Pointe Saint George	Pointe St George		PM		x				
		Aider à la valorisation du patrimoine culturel et architectural des cases à étage en banco	Djicomol et kagnao		5 000 000	x	x	x	x	x	X
Industrie	OS1 : Rendre le secteur plus productif, performer et Promouvoir une industrie de transformation des produits locaux	Faciliter la mise en place d'unités semi industrielles capables d'accueillir des activités des femmes	Commune		PM			x			
		Promouvoir les PME et PMI	Commune		PM	x					
		Créer une zone industrielle	Commune		PM				x		
		Faciliter l'accès aux financements des PME/PMI	Commune				x				
Mines	OS1 : rationaliser l'exploitation des ressources minières	Contrôler l'exploitation des ressources minières par le conseil	Samatite, Cagnoute, Cadjinolle		PM	x					
		Créer des carrières	Axe Cagnoute- Pointe St George		PM	x					
Commerce	OS1: Promouvoir et organiser le secteur du Commerce	Organiser les filières en chaînes de valeur	Commune		PM		x				
		Organiser les acteurs	Commune		PM	X					
		Créer un marché hebdomadaire dans la Commune	Elinkine		5 000 000		x				

		Assainir le Marché d'Elinkine	Elinkine		PM	x						
		Sensibiliser les populations à mieux fréquenter le marché	Elinkine			x						
		Construire un Marché	Mlomp		35 000 000		x					
		Faciliter l'accès aux crédits avec la mise en place par la mairie d'une ligne de garantie en partenariat avec une Institution financière	Commue		10 000 000							x
Transports	OS1: Moderniser le transport routier et faciliter la mobilité interne	Faire un plaidoyer auprès des acteurs du Secteur pour une diminution des prix de transport	Commune		PM	x						
		Faire réaliser le bitumage de la route Oussouye-Loudia Ouoloff-Samsam	Oussouye-Loudia Ouoloff-Samsam	AGEROUTE	PM	x						
		Réaliser un radier sur l'axe routier Mlomp-Elinkine	Lycée de Mlomp	AGEROUTE	PM	x						
		Construire des ralentisseurs	Elinkine		PM	X						
		Aménager et construire une gare routière dans la commune	Elinkine		50 000 000		x					
		Faire implanter des antennes de tous les opérateurs pour améliorer la qualité du réseau GSM	Mlomp, Loudia Wolof, Cadjinolle, Cagnout		PM	x						

Communications et Télécommunications	OS1: Améliorer la couverture téléphonique, internet et radiophonique	Faciliter l'accès à la 4G et à l'ADSL	Commune		PM	x						
		Créer une radio communautaire	Commune		PM							X
Energie	OS1 : Rendre l'énergie accessible à tous	Accroître l'offre en énergie solaire	Pointe St George et Baguigui		PM	x						
		Renforcer l'éclairage public et assurer sa maintenance	Commune		20 000 000	x	x	x	x			
		étendre le réseau électrique dans les zones non couvertes	Commune		PM	X	X					
Institutions Financières	OS1 : Développer la micro finance et promouvoir un partenariat avec les réseaux de mutuels d'épargne et de crédits	Favoriser l'installation des services financiers	Mlomp		PM		x					
		Favoriser l'installation de petits services de transfert d'argent	Commune		PM	x						
		Sensibiliser, encourager les acteurs à solliciter les structures financières pour développer leurs activités productives	Commune		3 000 000	x	x	x	x	x	x	
Orientation stratégique N°2: Des services communaux suffisants et de qualité												
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	partenaires	Coûts	Echéancier						
						2018	2019	2020	2021	2022	2023	
	OS1 : Améliorer les conditions d'études	Electrifier les établissements scolaires	Commune	SENELEC	24 000 000	x	x	x	x	x	x	

Education/Formation	d'apprentissage et d'épanouissement dans les établissements scolaires	Renforcer le processus d'encadrement et de suivi des élèves	Commune		PM	x						
		Installer des points d'eau dans les écoles et établissements	CEM Loudia Ouoloff, CTP et CEM Elinkine, CTP Cagnout, élémentaire Santhiaba Ouoloff,		PM	x						
		Construire des murs de clôture	Djiromaite, Kadinole 2 et 1, Mlomp2, Elémentaire Loudia Diola, CEM Cagnout, CEM Loudia Wolof, CEM Elinkine, Elémentaire Santhiaba Ouoloff, CTP Elinkine, samatite		PM		x	x	x	x	x	
		Construction et équipement d'une salle de classe	Loudia Diola		7 000 000	x						
		Construction et équipement d'une salle de classe à la CTP	Mlomp		6 000 000	x						
			Cadjinolle		6 000 000		x					
		Equipement de deux salles de classe à la CTP	Mlomp		PM							
		Recruter des gardiens dans les écoles	Commune		PM			x	x	x	x	
		Construire et équiper des salles informatiques	Commune					x				
		Construire et équiper une Bibliothèque municipale	Mlomp		PM			x				
		Equiper le centre multimédia du Lycée	Mlomp		PM	x						
		Construire des blocs administratifs dans les écoles	Commune		PM		x	x	x	x	x	
		Mettre un assistant social à la disposition du lycée	Mlomp Lycée		PM	x						
		Construire un laboratoire au lycée	Mlomp		PM	x						

Santé et Action Sociale	OS1 : Améliorer l'offre et la qualité des services médicaux	Equiper les maternités	Cadjinolle, Mlomp, Cagnout, Elinkine, Loudia Ouoloff		3 000 000	x	x				
		Recruter un infirmier et une sage-femme	Cadjinolle (Infirmier), Mlomp (Sage femme)		PM	x					
		Accroître les activités de sensibilisation pour l'utilisation des moustiquaires imprégnées	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
		Relever le plateau technique des structures sanitaires	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
		Recruter, former et motiver des ASC	Commune		PM	x					
		Construire un mur de clôture du Poste de santé et Maternité de Loudia Wolof	Loudia Wolof					X			
		Construire des logements pour les ICP et Sages-femmes	Cadjinolle (Construction)			x					
			Loudia Oumloff (Réhabilitation)			x					
Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	OS1 : Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse	Aménager et équiper un terrain de foot municipal	Mlomp		20 000 000	x	x				
		Réhabiliter et équiper le foyer des jeunes de la Commune	Mlomp		15 000 000		x				
		Faciliter l'accès aux sources de financement des activités socio économiques	Commune		PM	x					
		Former les jeunes dans des secteurs d'activités productifs	Commune		5 000 000	x	x	x			

		Organiser des compétitions de lutte traditionnelle	Commune		1 000 000	x						
		Aménager une arène de lutte traditionnelle	Commune		10 000 000		x					
		Appuyer les initiatives de création d'écoles de Football	Cadjinolle, Elinkine		PM	x						
Hydraulique	OS1: Rendre l'eau accessible à tous et améliorer la gestion des infrastructures	Etendre et densifier les réseaux d'adduction d'eau	Commune		70 000 000		x	x	x	x	x	
		Construire un château d'eau	Cagnout		50 000 000			x				
		Extension du réseau hydraulique	Djiromaite		10 000 000	x						
		Adduction d'eau dans les zones de pêche	Elinkine		5 000 000	x						
			Pointe st George		5 000 000	x						
		Sensibiliser les usagers sur les modalités de branchements et facturation de l'eau	Commune	SDE	PM	x						
Assainissement	OS1 : Assainir la Commune et améliorer le cadre de vie	Construire des latrines modernes	Commune		30 000 000	x	x	x	x			
		Construire un canal d'évacuation des eaux de pluies	Elinkine, Kadjifolong		15 000 000	x	x	x				
		Mettre en place un système de gestion participatif des ordures ménagères	Commune (surtout Elinkine)		PM		x					

		Aménager une décharge municipale d'ordures ménagères	Samatite ou Sam Sam		5 000 000	x						
Urbanisme, Habitat et Cadre de Vie	OS1 : Organiser l'occupation de l'espace	Sensibiliser les populations sur les besoins d'alignement, restructuration et lotissement des villages	Commune		2 000 000	x	x	x				
		Aligner, restructurer et lotir les villages	Commune					X				
		Aménager des espaces verts	Commune		PM				x			
		Elaborer un POAS	Commune		15 000 000				x			
Orientation stratégique N°3: Une gouvernance locale efficace pour une meilleure gestion du développement de la Commune et des équilibres sociaux												
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Géo localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier						
						2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Paix et cohésion sociale	OS1 : Assoir une culture de paix et de cohésion sociale dans la Commune	Créer un cadastre rural	Commue		PM			x				
		Accroître les activités de sensibilisation pour la paix	Commune		3 000 000	x						
		Former le comité de prévention et de gestion des conflits	Commune			x						
Les GPF	OS1 : Organiser les GPF en acteurs de Développement	Organiser et former les leaders en management et gestion des projets	Commune, Djiito		5 000 000	x	x					
		Renforcer les capacités des femmes membres des GPF en gestion	Commune		3 000 000	x	x					

	OS2 : Promouvoir un entrepreneariat féminin contributif au développement socio-économique de la Commune	Créer un environnement attractif aux SFD	Commune		PM	x					
Les GIE	OS 1 : Organiser les GIE en réseau de production et de commercialisation	Organiser les producteurs en fédération	Commune		PM			x			
	OS2 : Faciliter les activités des GIE	faciliter l'accès des GIE aux financements	Commune		PM	x					
Les Associations religieuses	OS1 : Faire des Associations religieuses des supports de la promotion de la paix et de la cohésion sociale	Répertorier les grandes associations et la nature de leurs activités	Commune		PM	x					
	OS 2 : Rendre efficace la contribution des associations à la cohésion sociale	Promouvoir, des activités génératrices de revenus au sein de ces associations	Commune		PM	x					
		Soutenir financièrement les activités de ces associations	Commune		3 000 000	x					
Les ASC	OS1 : Identifier les ASC de la Commune	Répertorier toutes les ASC dotées de récépissé	Commune		PM	x					
		Appuyer la formalisation des ASC qui ne le sont pas	Commune		PM	x					
	OS2 : Prendre en compte les besoins des ASC et les renforcer de manière à en faire	Renforcer les capacités des leaders des organisations locales et faire des ASC des relais des politiques sociales	Commune		5 000 000	x					

	de véritables partenaires sociaux locaux	Soutenir financièrement les ASC dans leurs AGR et en formations techniques dans la diversification de leurs activités	Commune		10 000 000	x	x	x	x	x	x
Les CGE (Comité de Gestion des Ecoles)	OS 1 : Rendre efficaces Les CGE	Soutenir davantage les efforts des CGE dans l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage (fournitures scolaires et matériel pédagogique)	Commune		PM	x	x	x	x	x	x
		Mettre en place des contrats de performance aux fins d'instaurer une culture d'excellence dans les établissements scolaires	Commune		10 000 000	x	x	x	x	x	x
	OS 2 : Améliorer la contribution des CGE à l'exigence de qualité dans le système éducatif	Former les bureaux des CGE au leadership en rapport avec les objectifs du corps enseignant pour une meilleure collaboration	Commune		5 000 000	x	x	x	x	x	
Les Comités de Santé	OS1 : Améliorer la qualité de prise en charge des patients	Renforcer les dotations en médicaments des Comités de Santé	Commune		9 000 000	x	x	x	x	x	x
		Former en gestion financière et des stocks les membres des comités de santé	Commune		4 000 000	x	x				
CLCOP	OS 1 : Soutenir le renforcement des capacités organisationnelle, technique et financière de ces organisations	Opérer un portage politique de ces structures afin de leur permettre de capter des partenaires financiers ou des programmes publics de développement local	Commune		PM	x					

ONG, PTF, Projets et Programmes de l'Etat	OS 1 : Maîtriser l'intervention des différents partenaires	Identifier les différents intervenants, leurs zones et secteurs d'intervention	Commune		PM	x							
		Harmoniser les différentes interventions	Commune		PM	x	x	x	x	x	x		
	OS 2 : Mesurer, évaluer l'impact des différentes interventions	Initier des Comités communaux de développement avec les différents acteurs sectoriels intervenant dans la Commune	Commune	Etat	PM	x	x						
		Mener des enquêtes pour évaluer les impacts des interventions	Commune		1 000 000				x				
La Municipalité	OS 1 : Faire du Conseil Municipal une Institution capable de porter les besoins de développement de la Commune	Former tous les membres élus à la capacité de prise en charge des questions relatives aux commissions dans lesquelles ils sont inscrits	Conseil Municipal		5 000 000	x	x						
		Recruter ou coopter des expertises de manière à se doter d'une équipe technique capable d'accompagner le Conseil dans la prise en charges des domaines de compétences transférés	Commune	Etat, ONG	PM	x	x	x					
		Développer un réseau solide de partenariat, de coopération, afin de répondre efficacement aux besoins de développement des populations	National et International		PM	x	x	x	x	x	x		
	OS 2 : Faire du Conseil Municipal une Institution	Mettre en place un Plan de Communication basé sur une stratégie de communication interne et externe efficiente	Mairie		PM	x							

	proche de ses populations	Améliorer la disponibilité de l'Administration municipale	Services Techniques municipaux		PM	x						
		Etre représenté à toutes les rencontres majeures auxquelles la Commune est conviée.	Aux niveaux : Communal, Départemental, Régional, National, International		PM		x					

Coût estimatif du Plan d'Actions Prioritaires : 873 000 000 FCFA

4.2.2. LE PLAN D'INVESTISSEMENT TRIENNAL 2018-2020 DE LA COMMUNE DE MLOMP

Orientation stratégique N°1 : Un développement du secteur productif pour une meilleure croissance de l'économie de la Commune								
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier		
						2018	2019	2020
Agriculture	OS1 : Moderniser l'agriculture et les techniques culturales	Construire et équiper des unités de stockage et de transformation des produits agricoles	Cagnout	PPDC	37 500 000			x
			Cadjinolle	PPDC	37 500 000		x	
		Equiper les petites unités de transformation de fruits, de légumes et d'anacardes existantes (TPE)	Mlomp		25 000 000	x		
		Construire des industrielles moyennes (PMI) de transformation des produits agricoles	Djiito Mlomp , Kadiokor , Elinkine		PM	x	x	x
	OS2 : Augmenter la production rizicole de la Commune	Construire des barrages et digues anti-sel modernes et durables	Elinkine, Cagnout, Samatite, Loudia Ouoloff		120 000 000		x	
			Cadjinolle, Mlomp, Djiromaite		130 000 000	X		
		Construire des ouvrages de rétention d'eau autour des périmètres maraîchers et arboricoles	Commune		100 000 000	x	x	x
		Construction d'un périmètre horticole de 12 ha	Mlomp Haer		PM	x		
			Cagnout- Pointe St Georges, -		PM	x		

	OS3 : Organiser le secteur et améliorer le système de commercialisation des produits	Créer des pistes de production	Diakène Diola-Diantène-Gnalobodj- Loudia Ouoloff	PM	x		
			Loudia Ouoloff-Loudia Diola-Cagnout	PM	x		
			Kadjifolong-Pointe St Georges	PM			
			Cadjinolle-katétène	PM			
			Kafone-Baguigui	PM			x
			Loudia Ouoloff- Kadioukerdo-Mlomp	PM		x	
			Réhabiliter les blocs maraîchers	Commune	PM	x	x
Elevage	OS1 : Moderniser la pratique de l'élevage dans la Commune	Augmenter et construire les points d'eau et des abreuvoirs	Pointe St Georges, Kadjifolong, Djicomol, Haer	4 000 000	x		
			Loudia Ouoloff, kafone, Sagueur, Cagnout, Baguigui, loudia Diola, Djiromait, kagnao, Hassouka, Samatite, Elinkine	12 000 000		x	
	OS2 : Sécuriser le bétail	Aménager des parcours de bétail	Commune	5 000 000	x	x	x
Agroforesterie	OS1 : Restaurer et protéger la forêt et les ressources forestières	Créer une pépinière communale	Commune	5 000 000	x		
Pêche	OS1 : Promouvoir l'activité de pêche et faciliter l'écoulement des produits halieutiques	Construire des infrastructures structurantes dans le quai de pêche (usine de glace, claies de séchage solaires)	Elinkine	20 000 000	x		
		Construire des unités industrielles de transformation des produits halieutiques	Djiito, Mlomp , Kadiokor , Elinkine	PM	x	x	x
		Accroître les activités de reboisement de la mangrove	Commune	3 000 000	x	x	x
		Accompagner les initiatives d'aménagements de bassins aquacoles	Sam Sam	PM	x		
			Kafone, Samatite	PM		x	
	Cagnoute, kagnao	PM			x		

Artisanat	OS1 : Valoriser l'Artisanat local	Aménager et équiper un espace de production, d'exposition et de vente de produits artisanaux	Mlomp		2 000 000		x	
		Equiper le centre de couture et de tissage des personnes vivant avec handicap	Mlomp		PM		x	
		Réhabiliter la toiture et équiper le centre des femmes de Djiito	Mlomp		15 000 000		x	
Tourisme	OS1 : Développer le tourisme et la culture et promouvoir la destination	Aménager le site historique des fromagers	Mlomp Djicomol		5 000 000		x	
		Réhabiliter le Campement de la Pointe Saint George	Pointe St George		PM		x	
		Aider à la valorisation du patrimoine culturel et architectural des cases à étage en banco	Djicomol et kagnao		5 000 000	x	x	x
Industrie	OS1 : Rendre le secteur plus productif, performant et Promouvoir une industrie de transformation des produits locaux	Faciliter la mise en place d'unités semi industrielles capables d'accueillir des activités des femmes	Commune		PM			x
Mines	OS1 : rationaliser l'exploitation des ressources minières	Créer des carrières	Axe Cagnoute- Pointe St George		PM	x		
Commerce	OS1 : Promouvoir et organiser le secteur du Commerce	Construire un Marché	Mlomp		35 000 000		x	
		Créer un marché hebdomadaire dans la Commune	Elinkine		5 000 000		x	
Transports	OS1 : Moderniser le transport routier et faciliter la mobilité interne	Aménager et construire une gare routière dans la commune	ELinkine		50 000 000		x	
Energie		Accroître l'offre en énergie solaire	Pointe St George et Baguigui		PM	x		
		étendre le réseau électrique dans les zones non couvertes	Commune		PM	x	x	

	Rendre l'énergie accessible à tous	Renforcer l'éclairage public et assurer sa maintenance	Commune		15 000 000	x	x	x
Orientation stratégique N°2: Une meilleure Offre en quantité et qualité des services communaux en vue de mieux promouvoir le capital humain								
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	Echéancier		
						2018	2019	2020
Education/Formation	OS1 : Améliorer les conditions d'études d'apprentissage et d'épanouissement dans les établissements scolaires	Electrifier les établissements scolaires	Commune	SENELEC	12 000 000	x	x	x
		Installer des points d'eau dans les écoles et établissements	CEM Loudia Ouoloff, CTP et CEM Elinkine, CTP Cagnout, élémentaire Santhiaba Ouoloff,		PM	x		
		Construire des murs de clôture	Djiromaite, Kadinole 2 et 1, Mlomp2, Elémentaire Loudia Diola, CEM Cagnout, CEM Loudia Wolof, CEM Elinkine, Elémentaire Santhiaba Ouoloff, CTP Elinkine, samatite		PM		x	x
		Construction et équipement d'une salle de classe	Loudia Diola		7 000 000	x		
		Construction et équipement d'une salle de classe à la CTP	Mlomp		6 000 000	x		
			Cadjinolle		6 000 000		x	
		Equipement de deux salles de classe à la CTP	Mlomp		PM		x	
		Construire et équiper des salles informatiques	Commune					x
		Construire et équiper une Bibliothèque municipale	Mlomp		PM			x
		Equiper le centre multimédia du Lycée	Mlomp		PM	x		
		Construire des blocs administratifs dans les écoles	Commune		PM		x	x
		Construire un laboratoire au lycée	Mlomp		PM	x		

Santé et Action Sociale	OS1 : Améliorer l'offre et la qualité des services médicaux	Equiper les maternités	Cadjinolle, Mlomp, Cagnout, Elinkine, Loudia Ouoloff		3 000 000	x	x		
		Relever le plateau technique des structures sanitaires	Commune		PM	x	x	x	
		Construire un mur de clôture du Poste de santé et Maternité de Loudia Wolof	Loudia Wolof					x	
		Construire des logements pour les ICP et Sages-femmes	Cadjinolle (Construction)			x			
Loudia Oumloff (Réhabilitation)				x					
Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	OS1 : Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse	Aménager et équiper un terrain de foot municipal	Mlomp		20 000 000	x	x		
		Réhabiliter et équiper le foyer des jeunes de la Commune	Mlomp		15 000 000		x		
		Aménager une arène de lutte traditionnelle	Commune		10 000 000		x		
Hydraulique	OS1: Rendre l'eau accessible à tous et améliorer la gestion des infrastructures	Etendre et densifier les réseaux d'adduction d'eau	Commune		28 000 000		x	x	
		Construire un château d'eau Extension du réseau hydraulique	Cagnout		50 000 000			x	
			Djiromaite		10 000 000	x			
		Adduction d'eau dans les zones de pêche	Elinkine		5 000 000	x			
Pointe st George			5 000 000	x					
Assainissement	OS1 : Assainir la Commune et améliorer le cadre de vie	Construire des latrines modernes	Commune		22 500 000	x	x	x	
		Construire un canal d'évacuation des eaux de pluies	Elinkine, Kadjifolong		15 000 000	x	x	x	
Coût estimatif du Plan Triennal d'Investissement : 638 000 000 FCFA									

4.2.3. LE PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018

Orientation stratégique N°1 : Un développement du secteur productif pour une meilleure croissance de l'économie de la Commune						
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	2018
agriculture	OS1 : Moderniser l'agriculture et les techniques culturales	Equiper les petites unités de transformation de fruits, de légumes et d'anacardes existantes (TPE)	Mlomp		25 000 000	x
		Construire des industrielles moyennes (PMI) de transformation des produits agricoles	Djiito Mlomp , Kadiokor , Elinkine		PM	x
	OS2 : Augmenter la production rizicole de la Commune	Construire des barrages et digues anti-sel modernes et durables	Cadjinolle, Mlomp, Djiromaite		130 000 000	X
		Construire des ouvrages de rétention d'eau autour des périmètres maraîchers et arboricoles	Commune		33 333 333	x
		Construction d'un périmètre horticole de 12 ha	Mlomp Haer		PM	x
	OS3 : Organiser le secteur et améliorer le système de commercialisation des produits	Créer des pistes de production Réhabiliter les blocs maraîchers	Cagnout- Pointe St Georges, -		PM	x
			Diakène Diola-Diantène-Gnalobodj-Loudia Ouoloff		PM	x
			Loudia Ouoloff-Loudia Diola-Cagnout		PM	x
			Commune		PM	x
	Elevage	OS1 : Moderniser la pratique de l'élevage dans la Commune	Augmenter et construire les points d'eau et des abreuvoirs	Pointe St Georges, Kadjifolong, Djicomol, Haer		4 000 000
OS2 : Sécuriser le bétail		Aménager des parcours de bétail	Commune		1 666 666	x
Pêche	OS1: Promouvoir l'activité de pêche et faciliter l'écoulement des produits halieutiques	Construire des infrastructures structurantes dans le quai de pêche (usine de glace, claies de séchage solaires)	Elinkine		20 000 000	x

		Construire des unités industrielles de transformation des produits halieutiques	Djiito, Mlomp , Kadiokor , Elinkine		PM	x
		Accroître les activités de reboisement de la mangrove	Commune		3 000 000	x
		Accompagner les initiatives d'aménagements de bassins aquacoles	Sam Sam		PM	x
Tourisme	OS1 : Développer le tourisme et la culture et promouvoir la destination	Aider à la valorisation du patrimoine culturel et architectural des cases à étage en banco	Djicomol et kagnao		833 333	x
Mines	OS1 : rationaliser l'exploitation des ressources minières	Créer des carrières	Axe Cagnoute- Pointe St George		PM	x
Energie	Rendre l'énergie accessible à tous	Accroître l'offre en énergie solaire	Pointe St George et Baguigui		PM	x
		étendre le réseau électrique dans les zones non couvertes	Commune		PM	x
		Renforcer l'éclairage public et assurer sa maintenance	Commune		5 000 000	x
Orientation stratégique N°2: Une meilleure Offre en quantité et qualité des services communaux en vue de mieux promouvoir le capital humain						
Secteur	Objectifs Spécifiques (OS) sectoriels	Actions	Localisation	Partenaires	Coûts	2018
Education/Formation	OS1 : Améliorer les conditions d'études d'apprentissage et d'épanouissement dans les établissements scolaires	Electrifier les établissements scolaires	Commune		4 000 000	x
		Installer des points d'eau dans les écoles et établissements	CEM Loudia Ouoloff, CTP et CEM Elinkine, CTP Cagnout, élémentaire Santhiaba Ouoloff,		PM	x
		Construction et équipement d'une salle de classe	Loudia Diola		7 000 000	x
		Construction et équipement d'une salle de classe à la CTP	Mlomp		6 000 000	x
		Equiper le centre multimédia du Lycée	Mlomp		PM	x
		Construire un laboratoire au lycée	Mlomp		PM	x

Santé et Action Sociale	OS1 : Améliorer l'offre et la qualité des services médicaux	Equiper les maternités	Cadjinolle, Mlomp, Cagnout, Elinkine, Loudia Ouoloff		1 500 000	x
		Relever le plateau technique des structures sanitaires	Commune		PM	x
		Construire des logements pour les ICP et Sages-femmes	Cadjinolle (Construction)			x
			Loudia Oumloff (Réhabilitation)			x
Jeunesse, Sports, Culture et Loisirs	OS1 : Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse	Aménager et équiper un terrain de foot municipal	Mlomp		10 000 000	x
		Réhabiliter et équiper le foyer des jeunes de la Commune	Mlomp		15 000 000	
		Extension du réseau hydraulique	Djiromaite		10 000 000	x
		Adduction d'eau dans les zones de pêche	Elinkine		5 000 000	x
			Pointe st George		5 000 000	x
Assainissement	OS1 : Assainir la Commune et améliorer le cadre de vie	Construire des latrines modernes	Commune		7 500 000	x
		Construire un canal d'évacuation des eaux de pluies	Elinkine, Kadjifolong		5 000 000	x

Coût estimatif du Plan Annuel d'Investissement : 231 333 333 FCFA

4.3. Stratégie de mise en œuvre du PDC

4.3.1. Principes directeurs de la mise en œuvre

Les principes directeurs de la stratégie de mise en œuvre du PDC sont fondés sur ceux qui ont servi de base pour la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques et locales telles que le PSE et le PDD d'Oussouye dont les orientations ont guidé l'élaboration du PDC :

- **Efficacité et de l'efficience** : Le processus de mise en œuvre du PDC et les acteurs (institutions et organisations) qui en ont la responsabilité doivent donner des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources. L'ensemble des acteurs concernés (y compris les populations à la base) peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et recueillir l'information qui doit être accessible et suffisante pour permettre à toutes les parties prenantes de comprendre ce qui est fait, et d'en assurer le suivi.
- **Etat de droit** : Les règles de gestion du terroir doivent être appliquées de façon équitable et impartiale, en particulier les questions relatives aux droits de chaque citoyen d'avoir accès aux ressources. Les dispositifs qui seront mis en place et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. La bonne gouvernance doit jouer un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts des populations de la Commune et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures à la fois nationales, régionales et départementales, dans une parfaite cohérence avec les dispositions d'intégration sous régionale (CEDEAO et UEMOA).
- **Redevabilité** : Les décideurs au niveau du Conseil Municipal et des autres acteurs dépositaires de responsabilité dans la mise en œuvre du PDC (y compris les acteurs non gouvernementaux) doivent rendre des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles.
- **Participation** : Toutes les parties prenantes (catégories) auront voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire de représentations légitimes qui défendent leurs intérêts. Cette participation doit être la plus large possible et fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires à chacun pour participer de façon constructive à la prise de décisions.
- **Equité** : L'ensemble des parties prenantes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie/ de travail.

- **Appropriation** : La collectivité locale exerce une réelle maîtrise sur ses politiques et stratégies de développement local et assure la coordination des actions relatives à leur mise en œuvre.
- **Alignement** : Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) doivent reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies locales de développement ainsi que les procédures y relatives.
- **Harmonisation** : Les actions des PTF sont mieux harmonisées et plus transparentes, et permettent une plus grande efficacité collective au sein de la Commune.
- **Gestion axée sur les résultats** : L'ensemble des composantes du dispositif de mise en œuvre du PDC doit s'inscrire dans une logique de gérer les ressources et d'améliorer les processus de décision en vue d'obtenir des résultats de développement durable de la Commune.
- **Responsabilité mutuelle** : Les PTF et la Collectivité partenaires sont responsables des résultats obtenus en matière de développement.

4.3.2. Dispositif institutionnel de pilotage

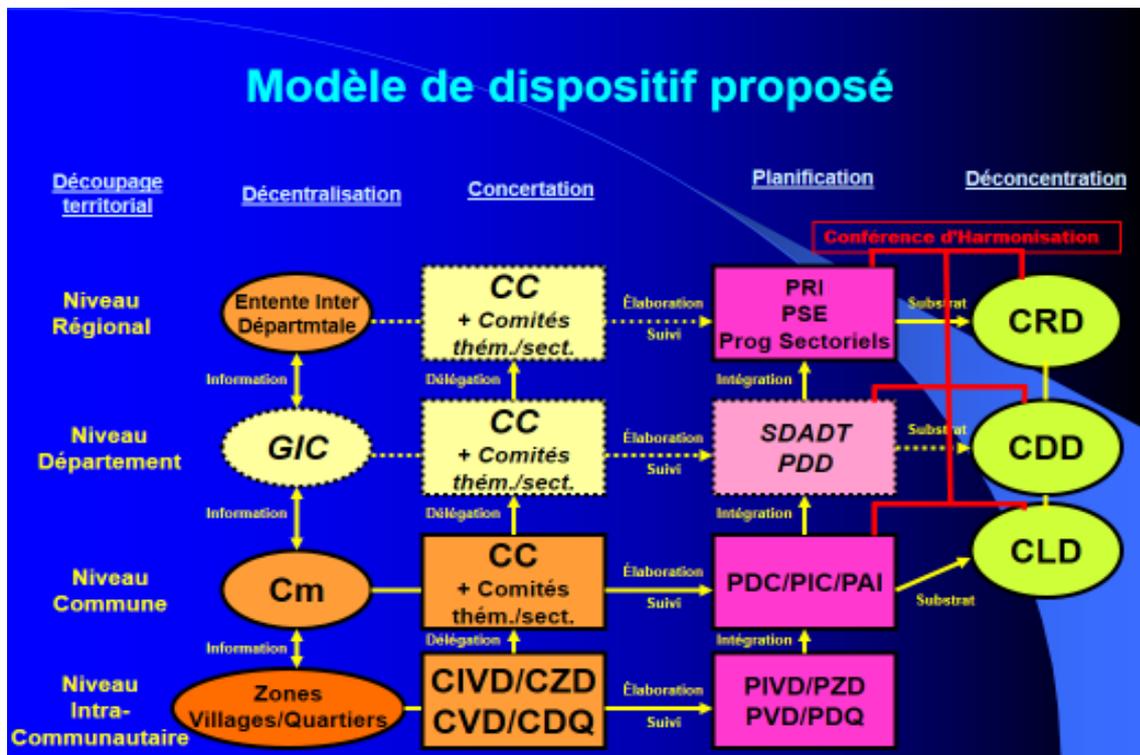
4.3.2.1. Arrangements institutionnels de mise en œuvre

Le dispositif de mise en œuvre du PDC s'insère dans le cadre des arrangements institutionnels retenus à l'échelle régionale pour une mise en œuvre harmonisée des actions de développement.

Ce dispositif pourrait reposer sur des Cadres de Concertation au niveau des villages, qui seraient agrégés à l'échelle communal par un système de représentation équitable, pour créer un Cadre de Concertation Communal.

Ce cadre de Concertation Communal permettra au Conseil municipal d'assurer un suivi de la mise en œuvre du PDC et de promouvoir une dynamique de gouvernance participative.

Le modèle de Cadre de Concertation proposé par les acteurs régionaux et approuvé par les autorités administratives se résume sur le schéma suivant.



4.3.2.2. Rôles et responsabilités des acteurs

Globalement, l'esprit qui préside à la mise en œuvre du PDC n'étant pas d'affecter à priori des actions à des catégories d'acteurs, les rôles et responsabilités sont centrés sur la nécessité pour chaque partie prenante de s'assumer, afin de participer de manière significative tant dans la conception que dans la mise en œuvre d'actions articulées autour du PDC et qui relèvent de leurs compétences conformément à la Loi sur l'Acte 3 de la Décentralisation.

→ Le Conseil Municipal

Globalement, le Conseil municipal se chargera pour la mise en œuvre du PDC de :

- Promouvoir auprès des PTF, des Services de l'Etat et de la Coopération décentralisée les projets contenus dans le PDC;
- Participer au suivi et à la mise en œuvre du PDC, en rendant compte de l'avancement de la recherche de partenaires mais également des projets mis en œuvre ;
- Développer des synergies intervillageoises pour faciliter la mise en œuvre des mesures intervillageoises qui pourraient découler du PDC;
- Participer effectivement, à travers une représentation à définir, au dispositif de mise en œuvre et de suivi évaluation du PDC.

→ Les Agences et Services Techniques Déconcentrés

Les Agences et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, devront pour leur part et chacun en ce qui le concerne et, en tenant compte de leurs spécificités:

- Soutenir le Conseil municipal dans la formulation et la mise en œuvre des projets phares issus du PDC ;
- Contribuer directement au financement du PDC ou à travers leurs partenaires stratégiques ;
- Participer au suivi évaluation du PDD à travers des revues conjointes avec le Conseil municipal.

→ **Les Acteurs Non Gouvernementaux (ANG)**

L'ensemble de ces acteurs sont parties prenantes à part entière dans la mise en œuvre du PDC. A cet effet, les organisations qui composent chaque catégorie peuvent initier des actions spécifiques mais articulées au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et bénéficient dans ce cadre des mécanismes de financement retenus. Les ANG sont membres des différentes instances de mise en œuvre du plan. Les acteurs ont pour rôles : i) la définition des modalités de participation et de représentation au sein des instances de mise en œuvre de la stratégie ; ii) la coordination du suivi de la mise en œuvre des projets d'ANG.

→ **Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

Il est recherché dans le rôle des PTF une meilleure harmonisation des financements mis en place et leur complémentarité dans la promotion du PDC, intégrant les synergies intersectorielles. Sous ce rapport, il relève de la responsabilité des PTF, dans l'ensemble des projets soutenus de manière sectorielle ou transversale, l'intégration obligatoire de variables de mesure des performances spécifiques au PDC. Dans ce cadre, une commission PTF sera mise en place dont les modalités de fonctionnement et de contribution seront définies de manière consensuelle avec le Conseil municipal.

4.3.3. Instruments de mise en œuvre

4.3.3.1. Le Plan Annuel d'Investissement

A ce niveau, le Conseil municipal doit pour chaque année, extraire dans le Plan d'Actions Prioritaires, les actions à mener pour chaque année et le soumettre en conseil pour adoption. Une fois adopté puis adopté par l'autorité administrative, le PAI doit être mis en œuvre en identifiant clairement les différentes sources de financement des actions planifiées pour l'année. A la fin de chaque année, une évaluation est faite pour mesurer le niveau d'exécution du PAI et élaborer en conséquence le PAI de l'année suivante.

4.3.3.2. Le cadre de Suivi Évaluation

Il doit définir très clairement les éléments suivants : i) Cadre de Mesure des Rendements du PDC ; ii) les méthodes de gestion des informations (collecte, traitement, stockage et diffusion) ; iii) le dispositif de suivi évaluation, avec une définition très claire des rôles et responsabilités des acteurs impliqués.

4.3.3.3. Le cadre de mesure des rendements du PDC

Il doit fournir l'ensemble des variables de mesures que sont les indicateurs. Pour chacune de ces variables de mesures qui sont déclinées pour chaque niveau de la chaîne de résultats, des cibles seront fixées. Celles-ci traduiront les ambitions retenues par la Commune pour contribuer significativement à l'amélioration des conditions d'existence des populations. Ces ambitions se veulent alignées à la position stratégique qu'occupe la Commune dans le développement départemental.

4.3.3.4. La méthode de gestion de l'information

Elle repose sur un ensemble d'outils dont des fiches de collectes d'informations, un Système d'Information Géographique (SIG) et un rapport de performance.

Les fiches de collecte d'informations seront gérées aux différents niveaux de production de statistiques (services techniques, projets de développement, autres acteurs sociaux).

Le SIG sera situé au sein de l'instance en charge de la mise en œuvre du PDC. Il permettra de paramétrer l'ensemble des données statistiques et créer toutes les relations dans la hiérarchie et la synergie des variables de mesure des progrès

contenues dans le cadre de mesure des rendements. Ce qui favorise une information systématique des indicateurs et *in fine* l'analyse de leur évolution au regard des réalisations et des objectifs poursuivis.

4.3.3.5. Le Rapport de performance de la mise en œuvre du PDC

Il est produit annuellement et permet de récapituler et d'analyser les progrès. Il s'appuie sur le cadre de mesure des rendements et du support de suivi automatisé.

4.3.3.6. Les instruments sectoriels de mise en œuvre

Les acteurs sectoriels, disposent d'instruments spécifiques ou intégrés de mise en œuvre d'actions de développement. Ainsi, tous les projets sectoriels venant en appui au processus de développement de la Commune quel qu'en soit l'entrée devront s'articuler au processus communal en indiquant de façon très claire leur contribution attendue dans l'atteinte des objectifs de développement communaux.

4.3.4. Le Financement du PDC

4.3.5.1. Évaluation des coûts

Les coûts relevant de la mise en œuvre du PDC sont évalués de manière générale dans le PDC, mais c'est à travers l'instrument de programmation opérationnelle qu'est le PAI (Plan Annuel d'Investissement), que les actions seront annuellement mieux budgétisées.

4.3.4.2. Les Sources de financement

Les sources de financement du PDC sont multiples et multiformes, on peut cependant distinguer :

- Le financement par les collectivités locales (Communes, Conseil Départemental) à travers des ressources propres tirées de leur budget ;
- Le financement par l'État du Sénégal grâce aux budgets des Ministères sectoriels (Éducation, Santé, Hydraulique, Énergie, etc.), les Agences publiques et les Projets / Programmes nationaux;
- Le financement par des Partenaires Techniques et Financiers, bilatéraux ou multilatéraux ;
- Le Financement au travers de la coopération décentralisée ;
- Le financement au travers de la diaspora de la Commune résidant notamment dans l'union Européenne, en Amérique du Nord dans la CEDEAO et l'UEMOA ;
- À travers différentes taxes prévues par des lois à travers différents codes comme :

✚ Le code de l'environnement

Les dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 Janvier 2001 portant code de l'environnement et de son décret d'application N° 2001-282 du 12 Avril 2001 constituent le cadre législatif et réglementaire fondamental régissant les activités ayant des incidences environnementales. La loi et son décret d'application traitent des procédures d'Étude d'Impact Environnemental (EIE).

✚ Le code forestier

La loi N° 98/03 du 08 janvier 1998 (partie législative) dispose, en son article L. 44, que « Toute exploitation minière, toute fouille altérant le sol et les formations forestières sont interdites dans les forêts classées, sauf autorisation du Ministre chargé des Eaux et Forêts. En dehors des forêts classées, elles doivent être

autorisées par le Président du Conseil Départemental après avis du Conseil Municipal concerné. Le code précise que l'autorisation n'est accordée qu'au vu d'un dossier comprenant, entre autres, une étude d'impact sur le milieu effectuée par, le service des Eaux et Forêts, ou par toute autre personne physique ou morale agréée par ce dernier, aux frais du demandeur.

5. Annexes

Annexe 1 : Liste des Conseillers municipaux de Mlomp.

N°	Prénoms	Nom	Date et lieu de naissance	Sexe	Profession
01	Michel	DIATTA	05-02-1969 à Oussouye	M	Inspecteur de Spécialité
02	Gnimma	SAMBOU	16-09-1964 à Cagnout Bouhimbane	F	Ménagère
03	Raphael	FRIMAN	01-03-1964 à Elinkine	M	Pêcheur
04	Abyossé	MANGA	12-04-1975 à Kadjifolong	F	Enseignante
05	Baudoin	SAMBOU	22-06-1990 à Cadjinolle Kagnao	M	Elève
06	Simone	NDIONE	21-02-86 à Mlomp Djicomol	F	Etudiante
07	Marc	DIATTA	03-02-1963 à Cadjinolle	M	Enseignant
08	Virginie	SAMBOU	05-01-1986 à Samatite	F	Restauratrice
09	Moctar	DIALLO	08-12-1962 à Loudia Ouoloff	M	Maçon
10	Kardiata	KANTE	00-00-1964 à Fissao	F	Commerçante
11	William	SAMBOU	06-11-1961 à Cagnout Bouhimbane	M	Maitre d'éducation populaire
22	Juliette Simi Anna	SENGHOR	12-10-1987 à Cadjinolle Sagueur	F	Ménagère
13	Michel	DIATTA	18-08-1965 à Mlomp	M	Professeur
14	Marie Elis Madeleine	SANE	29-04-1955 à Ziguinchor	F	Ménagère
15	Jean Lazare	DIATTA	29-04-1976 à Pointe Saint Georges	M	Pêcheur
16	Agnès Monique	DIATTA	05-02-1983 à Loudia Diola	F	Ménagère
17	Jean Bernard	DIATTA	02-02-1989 à Mlomp Haer	M	Etudiant
18	Martine	SAMBOU	06-03-1966 à Mlomp Djicomol	F	Ménagère
19	Bassirou Maoudo	SAKHO	16-10-1980 à Sam sam	M	Enseignant
20	Rosine	MANGA	18-05-1962 à Mlomp Kafone	F	Ménagère
21	Abdoulaye	DIOUF	13-02-1977 à Djiramait	M	Enseignant
22	Viviane	SAMBOU	15-02-1987 à Mlomp Haer	F	Professeur
23	Faustin	DIATTA	15-10-1966 à Oussouye	M	Ingénieur Agronome
24	Marième Soda	DIOP	14-05-1966 à Ziguinchor	F	Matrone
25	Mamadou dit Papa	DIALLO	00-00-1956 à Santhiaba Ouoloff	M	Enseignant
26	Georgette	MANGA	00-00-1962 à Mlomp Djibètène	F	Ménagère
27	Leopold	SAMBOU	15-03-1973 à Mlomp	M	Travailleur Social
28	Oumy	BA	02-03-1976 Loudia Ouoloff	F	Commerçante
29	Clément	DIATTA	21-10-1970 à Mlomp Kadjifolong	M	Professeur
30	Doudou	DANFA	17-09-1979 à Elinkine	M	Professeur
31	Gustave Bénédicte	SARR	17-02-1972 à Cagnout Ebrouaye	M	Professeur
32	Cécile	SENGHOR	31-05-1965 à Mlomp Kadjifolong	F	Enseignante
33	Omer	DIEDHIOU	25-08-1963 à Dakar	M	Agent Développement
34	Jeannette	SARR	28-09-1972 à Cagnout Ouyoho	F	Ménagère
35	Gaétan Georges	DIEDHIOU	07-08-1972 à Carouate	M	Infirmier
36	Madeleine	DIEDHIOU	12/04/1968 à Cajinolle Kafone	F	Ménagère
37	Pierre	SENGHOR	26-06-1972 à Mlomp Kadjifolong	M	Opérateur Economique
38	Philomène	SAMBOU	00/00/1952 à Cajinolle Hass	F	Ménagère
39	Jules Fada	MANGA	00/00/1951 à Mlomp Kadjifolong	M	Professeur
40	Cécile	SOW	25-05-1983 à Bignona	F	Enseignante